

No 36  
Août 2000

Eurasiam 2000-2001

Une enfance aux Comognes (suite)

La tenderie aux grives

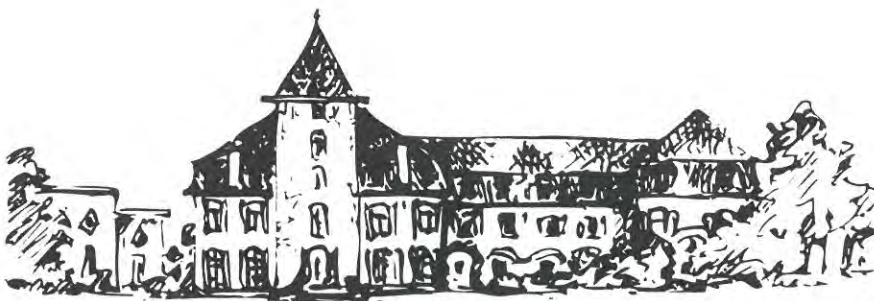
Mannekenpis et l'école d'Andoy

Louis XIV à Namur en 1692  
La misère dans nos campagnes

Alphonse de Moreau et le cours de religion

Noces d'or de l'an 2000

Mots croisés



# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Avertissement</b> .....  | <b>3</b>  |
| <b>Eurasiam 2000-2001</b> .....   | <b>4</b>  |
| Un tour du monde impressionnant.  |           |
| <b>Ceux des Comognes</b> .....  | <b>10</b> |
| Souvenirs d'enfance (suite).  |           |
| <b>La tenderie aux grives dans le bois d'Andoy</b> .....                            | <b>12</b> |
| <b>Mots croisés du Crespon</b> .....  | <b>14</b> |
| Un nouveau en forme de peuplier.  |           |
| <b>Echos de l'école</b> .....   | <b>16</b> |
| Les institutrices d'Andoy sont décidément très dynamiques.                          |           |
| <b>Image de chez nous au temps de Louis XIV</b> .....                               | <b>18</b> |
| Suite du numéro précédent : La misère dans nos campagnes.                           |           |
| <b>Alphonse de Moreau, un député catholique au cœur de la guerre scolaire</b> ..... | <b>26</b> |
| <b>Noces d'or de l'an 2000</b> .....  | <b>38</b> |
| <b>Chevaux de trait et ferme ouverte</b> .....                                      | <b>39</b> |
| <b>Solution des mots croisés du n° 35</b> .....                                     | <b>40</b> |
| <b>Léopold II vu par Joséphine Pirmez</b> .....                                     | <b>41</b> |

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL LE CRESPON. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL le crespon, rue du Perseau 15 à 5100 WIERDE.

Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Géo Donnet.

Recherche et dépouillement des archives: Albert Delvaux. Mise en page : Etienne Lestrade.

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 WIERDE.

# AVERTISSEMENT

Sur les navires de Sa Majesté britannique, pour éviter les bagarres, il était interdit aux marins de parler de femmes, de politique ou de religion. Les Ecossais, les Anglais, les Gallois et les Irlandais risquaient de s'étriper vigoureusement à la moindre allusion malencontreuse...

Pour la même raison, dès le début de son existence, le Crespon a adopté partiellement cette attitude : nous nous sommes interdit les sujets passionnels concernant la politique et la religion.

C'est apparemment inévitable puisque l'histoire du village en est évidemment tissée comme toutes les histoires humaines. Nous acceptons donc les aspects historiques mais ce que nous voulions éviter, c'était que le Crespon ne devienne l'organe, le porte-parole de la cure ou de l'un ou l'autre parti politique.

Vous allez voir, dans ce numéro, que nous avons outrepassé cette règle que nous nous étions donnée : on y parle abondamment de religion. Il y a deux raisons. D'abord, Alphonse de Moreau, l'homme le plus éminent de notre passé, est un député catholique vraiment très convaincu et il est impossible de raconter son histoire en ignorant cet aspect de sa personnalité. Ensuite, une autre personnalité importante du village, mais un contemporain, l'abbé Jean Kamp, prêtre, philosophe, écrivain, ne peut être comprise sans " parler de religion ", sous ses aspects les plus litigieux.

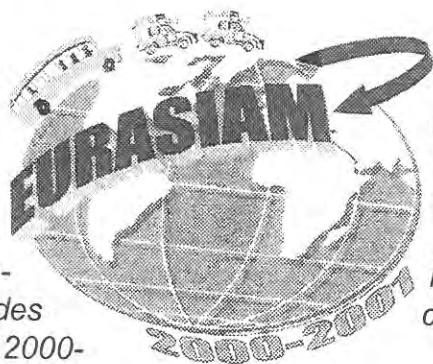
L'article consacré aux discours d'Alphonse de Moreau pour défendre sa religion vous semblera peut-être un peu long (pourtant je n'en ai retenu que quelques courts extraits !), le ton vous semblera peut-être un peu lassant mais j'espère que vous aurez le courage de le lire pour comprendre la passion d'un homme convaincu de «sa» vérité et connaître une des pages importantes de notre histoire.

Il m'a semblé intéressant de confronter à ce discours du passé celui d'un prêtre moderne qui a un autre courage, celui d'oser dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Je vous reparlerai plus longuement de Jean Kamp et de son œuvre dans le prochain numéro.

En outrepassant évidemment encore la règle de réserve traditionnelle.

# EURASIAM 2000-2001

EURASIAM 2000...Ça fait un peu odyssée de l'espace ! C'est le nom d'un projet fantastique imaginé par six jeunes gens avides d'aventure : parcourir l'Europe, l'Asie, l'Amérique dans des conditions exceptionnelles...2000-



2001, parce qu'ils se donnent un an pour le faire...Aventure qui nous intéresse particulièrement parce qu'un des acteurs, Laurent Pitance, est un de nos concitoyens.

## Six jeunes gens entrepreneurs

Laurent Pitance, à vingt-quatre ans, est un jeune homme vraiment très sympathique. Humanités (maths-sciences) sans problèmes au collège d'Erpent. Tennis (assez brillant). Football. Puis scoutisme où il termine sa carrière comme Akéla de la meute de la Pairelle. Licence en kinésithérapie à Louvain-la-Neuve suivie d'une spécialisation en réadaptation respiratoire. Tout cela avec beaucoup de distinctions. Pendant ces deux années de spécialisation il a été engagé dans cette discipline à la clinique de Mont-Godinne où, pour le tour du monde qu'il entreprend, il a obtenu une pause carrière. Il habite toujours chez ses parents aux Comognes d'Andoy. Il est entré dans le projet Eurasiam pendant la présentation, à Louvain, par Bruno de Ponthier,



Laurent Pitance

d'un diaporama sur l'expédition précédente, celle de Saïgon (nous en reparlerons plus tard). Laurent, qui rêvait alors d'un séjour au Népal (le virus de l'aventure le taraudait-il déjà !), a eu un coup de foudre !

Bruno de Ponthier est l'aîné de la troupe. Quarante-cinq ans. De Rochefort. Initiateur du projet. Instituteur en rupture d'enseignement. Célibataire. Voue sa vie aux voyages aventureux. A déjà organisé et réalisé avec une autre équipe deux expéditions comparables que nous évoquerons plus loin.

Olivier Bourguet, de Jurbise, vingt-trois ans, est licencié en sciences de la motricité. Photographe du groupe.

Catherine Spinewine, son amie, vingt-deux ans, de Kain (Tournai), est licenciée en éducation physique et en kinésithérapie.

Catherine, Olivier et Laurent se sont connus à Louvain-la-Neuve pendant leurs études.

Jean-Baptiste Fallon, vingt-quatre ans, de Wépion, est ingénieur mécanicien. Il s'occupe entre autres des aspects techniques et du journal de l'expédition.

Anne Verdeur, de Rochefort, vingt-trois ans, est graduée en communication. Passionnée de sport.

Voici donc les quatre garçons et les deux filles qui depuis de longs mois préparent avec passion une aventure qu'ils ont commencé à vivre ensemble le 9 juillet. Vivre ensemble, c'est-à-



*Catherine, Olivier, Laurent, Anne, Jean-Baptiste et Bruno et...l'énorme schoolbus.*

dire s'entraider, vaincre ensemble les mille difficultés que l'on imagine aisément, se supporter l'un l'autre, longtemps, dans des conditions qui seront souvent difficiles. Ce n'est peut-être pas le moindre des problèmes.

Mais, disent-ils, notre sérieux, notre maturité, notre sens de l'humour, notre expérience pendant la préparation en commun nous permettent d'envisager cet aspect des choses avec sérénité.

Leur défi est en tous cas magnifique et intéressant.

### **Un projet audacieux et généreux**

Le projet est de faire, en équipe, un voyage difficile, avec des objectifs pédagogiques et humanitaires.

Le voyage comporte deux grandes étapes. D'abord Belgique - Cambodge par la Russie et la Chine, de juillet à novembre 2000, en bus scolaire US. Ensuite, Argentine - Etats-Unis (New York), par le Pérou, la Bolivie, le Mexique et le Canada, de novembre 2000 à juillet 2001, en camionnettes " Deux chevaux " (trois

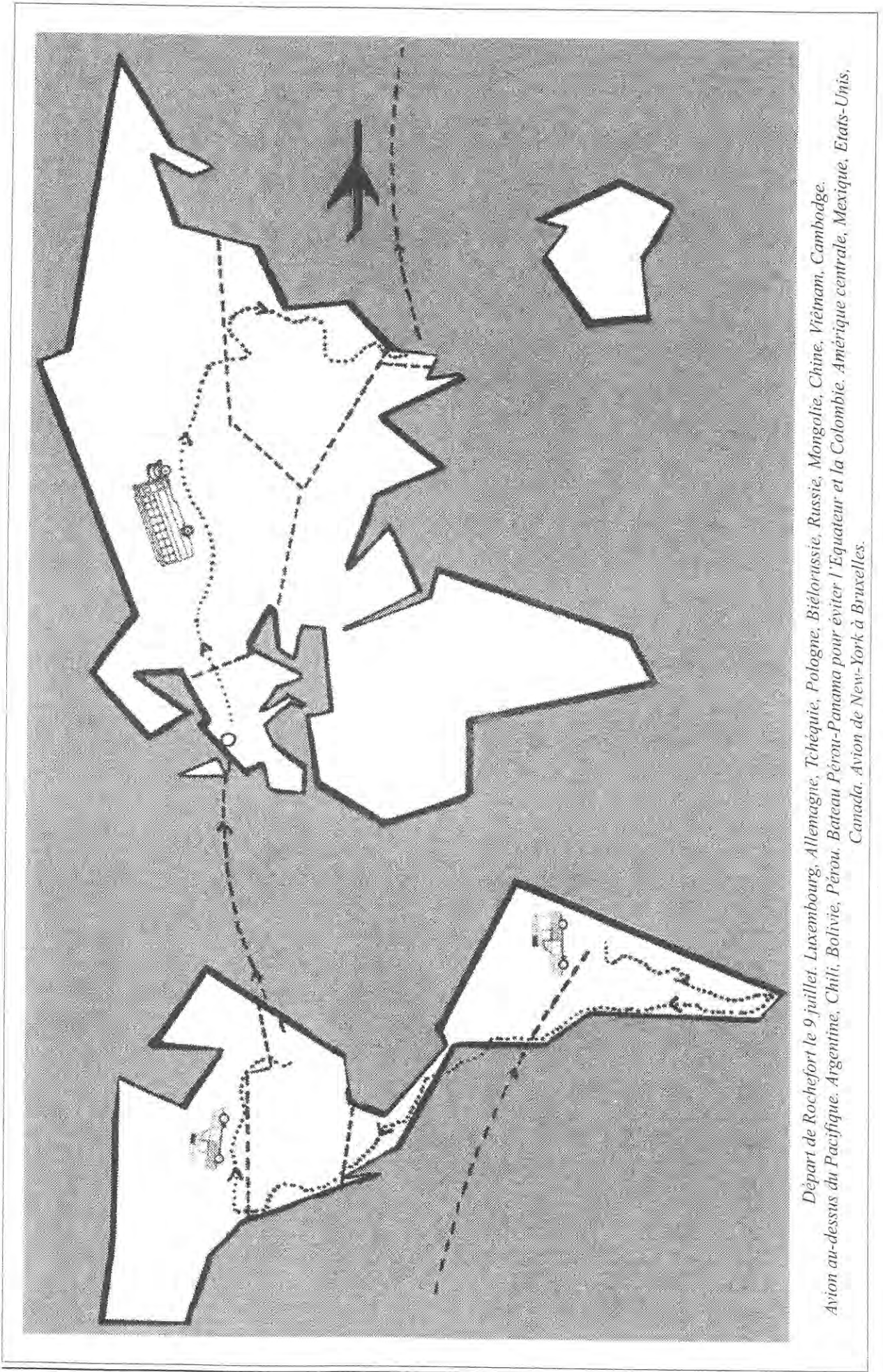
véhicules).

Le schéma de l'itinéraire, en regard d'une carte du monde, vous permet de bien le situer.

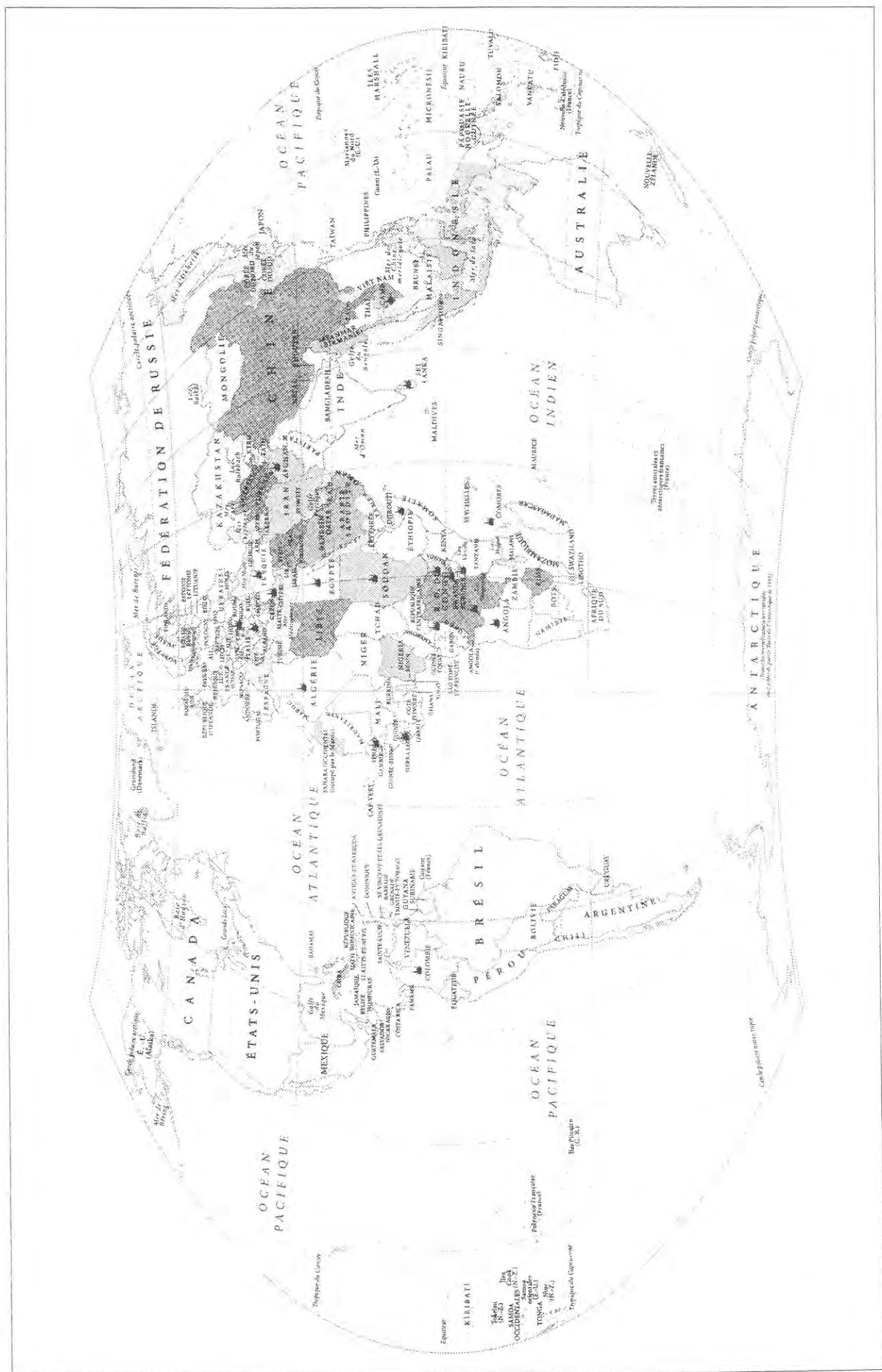
Le transfert Saïgon - Buenos Aires se fait évidemment en avion, au-dessus du Pacifique, le bus étant laissé au Cambodge et les trois «deux chevaux» envoyées de Belgique par bateau à Buenos Aires.

Pourquoi en bus scolaire américain ? Parce que c'est un véhicule très grand, original, solide et confortable. Ce «schoolbus » a été acheté d'occasion, à un prix très raisonnable, au détachement de l'armée US du SHAPE. Repeint en jaune vif, c'est un support publicitaire attrayant pour les sponsors. Complètement dépouillé à l'intérieur afin d'être équipé pour loger six personnes, il a pu être transformé en un vaste mobilhome. Ultime intérêt : au Cambodge, il servira à nouveau de bus à l'école parrainée à Angkor.

Pourquoi en deux chevaux ? Parce que les expéditions précédentes ont prouvé leur légèreté et leur endurance. Parce que leur mécanique est



*Départ de Rochefort le 9 juillet. Luxembourg, Allemagne, Tchéquie, Pologne, Biélorussie, Russie, Mongolie, Chine, Viêtnam, Cambodge.  
Avion au-dessus du Pacifique. Argentine, Chili, Bolivie, Pérou. Bateau Pérou-Panama pour éviter l'Equateur et la Colombie. Amérique centrale, Mexique, Etats-Unis,  
Canada. Avion de New-York à Bruxelles.*



simple et, qualité importante, qu'elles ne sont pas chères. Parce que, aussi, elles ont un look sympathique qui suscite l'intérêt des gens que l'on rencontre.

### **Joindre l'utile à l'agréable**

Souhaitant mettre un gros zeste de générosité dans son cocktail d'aventures l'équipe participe à deux projets humanitaires : la construction d'une école des arts pour les orphelins de Siem Reap au Cambodge et la lutte contre la maladie de Chagas dans l'état de Tarija en Bolivie.

Pourquoi une école des arts ? Le Cambodge a une longue tradition artistique. Pendant les difficiles années de guerre, beaucoup d'artistes ont disparu. Il nous semble aujourd'hui important d'aider les jeunes enfants défavorisés à devenir des artistes et, par cette action, de participer au développement du patrimoine khmer. De plus, ces jeunes élèves, tout en perpétuant des traditions artistiques ancestrales, trouveront là également des débouchés professionnels indispensables dans ce pays. C'est avec ces objectifs que nous avons le projet de financer la construction d'une école des arts (danse, musique, cirque, théâtre) à Angkor en collaboration avec l'asbl ASPECA. Un terrain d'un hectare et demi, situé sur la route menant au site d'Angkor, a été offert par le gouverneur de la province de Siem Reap.

ASPECA signifie Association de Parrainage au Cambodge, au Vietnam et au Laos. Elle a en charge plus de quatre mille enfants cambodgiens, orphelins pour la moitié d'entre eux. Les dons octroyés à l'ASPECA servent à construire des classes dignes de ce nom, à scolariser ces enfants et à les amener à obtenir une qualification et un emploi. L'ambassadrice de cette association française est l'actrice Juliette Binoche.

Pourquoi un projet sanitaire en Bolivie ? L'OMS considère la maladie de Chagas comme la maladie parasitaire la plus importante en Amérique latine. En Bolivie, dans l'état de Tarija, septante pour cent de la population rurale en est affectée. Les enfants de moins de quinze ans sont les plus vulnérables. Les punaises porteuses du parasite se concentrent dans les toits de

chaume et les murs en torchis des maisons traditionnelles. Le parasite est transmis par piqûre indolore. Aucun vaccin préventif n'existe et l'issue de cette maladie est bien souvent fatale. Le projet mis en place par Plan International, l'organisation avec laquelle nous collaborons, consiste à fournir aux enfants, par l'intermédiaire de l'école, les outils nécessaires pour vaincre la maladie : améliorer et entretenir les maisons, contenir les épidémies et transmettre ces informations à leurs parents. En trois ans, sur quatre mille habitations concernées, trois mille ont été améliorées ; Plan International espère se retirer de la région dans deux ans, mission accomplie ! Ces deux explications des projets humanitaires sont extraites du feuillet publié sur le site [eurasiam.org](http://eurasiam.org).

L'équipe a aussi souhaité se donner un but pédagogique. Elle l'a réalisé en visitant de nombreuses écoles, avec le bus, pendant l'année de préparation. Les écoles visitées participent au financement des projets et utilisent l'aventure comme support pédagogique ; aventure dont elles seront chaque mois tenues au courant par le journal de bord qui leur sera envoyé.

### **Une organisation remarquable**

Vous comprenez bien qu'une telle expédition exige une préparation à la mesure de ses ambitions. Ce voyage d'un an, même dans les conditions précaires qu'ils s'imposent, doit coûter assez cher. Chaque membre de l'équipe finance lui-même sa participation ; cela représente un très gros effort même si la générosité de quelques sponsors les a un peu aidés. Les dons divers (écoles, particuliers, administrations, firmes commerciales...) sont spécifiquement destinés aux projets humanitaires, pas au confort des voyageurs. Par exemple, la province de Namur sponsorise l'école du Cambodge et va envoyer un container de fournitures lorsque l'école sera construite.

Pendant un an, partout où ils ont pu, ils ont visité les écoles, organisé brocantes et barbecues...fait la promotion de leur expédition...recherché des parrains...organisé tous les aspects de leur voyage...

Ils ont installé un site Internet



( [www.eurasiam.org](http://www.eurasiam.org) ) qui donne beaucoup d'informations ; qui donne aussi, maintenant qu'ils sont partis, par un mailing le plus fréquent possible, l'évolution de leur situation.

Chaque mois, leur base restée en Belgique (en fait leurs parents) publiera un journal, " L'école buissonnière ", destiné aux écoles et aux particuliers qui soutiennent leur projet et leur permettent d'atteindre leurs objectifs humanitaires. " Plus qu'un livre de bord, il sera le reflet de nos émotions, nos rencontres, nos coups de cœur mais aussi de gueule. Illustré de diverses photographies, il se donne l'ambition de partager avec nos lecteurs, mois après mois, le vécu de l'expédition... ".

### À votre bon cœur, messieurs-dames

Si vous souhaitez, vous aussi, les aider à atteindre leurs objectifs humanitaires, vous pouvez le faire par une promesse de don.

C'est-à-dire que vous pouvez vous engager à verser chaque mois, jusqu'en juin 2001, au moins cent francs, pour un des deux projets ou pour les deux si vous êtes plus généreux.

L'adresse de contact est la suivante : ASBL " 2 CV pour Saïgon "

Chemin du Prince, 237 - 7050 Jurbise - Tel : 065/225808

Si vous le désirez, je peux aussi vous fournir le formulaire d'une promesse de don qu'il vous suffira de compléter et de renvoyer. Mon téléphone : 081/400685.

Signalons que deux comptes en banque spéciaux sont ouverts et que des rapports précis seront régulièrement donnés dans le journal que vous recevrez. Vous êtes assuré que votre argent atteindra son objectif.

### Les antécédents

L'asbl " Deux chevaux pour Saïgon " a vu le jour en 1993 avec comme objectifs de promou-

voir la réalisation de voyages à buts humanitaires et à portée pédagogique.

En octobre 94, un premier raid Francorchamps - Dakar permet de tester la cohésion de l'équipe (quatre garçons dont Bruno de Ponthier), d'éprouver les deux chevaux en terrain difficile et de valider un projet pédagogique. Cinq écoles primaires belges ont été jumelées avec leurs homologues africaines.

Un an plus tard, les quatre aventuriers mettent le cap sur Saïgon, via Dakar. Durant dix mois, de septembre 95 à juillet 96, ils sillonnent routes, pistes, déserts et jungles d'Afrique et d'Asie. Trente-cinq jumelages d'écoles sont réalisés. Le journal mensuel de l'expédition est envoyé en Belgique à plus de deux mille enfants.

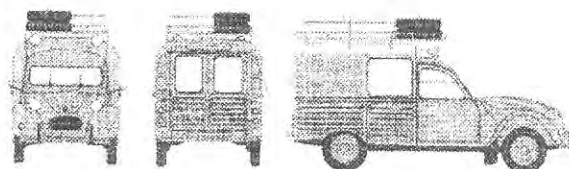
Dès le retour, un livre est écrit, " Bout d'brousse " et un diaporama et un reportage vidéo illustrent de nombreuses conférences... C'est une de ces conférences qui séduira Laurent Pitance.

### Leur situation actuelle

Le 27 juillet (veille du dépôt de ce numéro du Crespon à l'imprimerie) les aventuriers de l'Eurasiam sont à Moscou (depuis le 21). Voyage sans histoire à travers le Luxembourg, l'Allemagne, la Tchéquie (Prague), la Pologne (visite d'Auschwitz), la Biélorussie et la Russie (dont la frontière a été franchie le 20). Depuis six jours, ils se débattent dans les problèmes administratifs avec des Russes pourtant sympathiques et accueillants.

L'itinéraire par la Sibérie et la Mongolie est vraiment trop dangereux. Ils devront y renoncer. Ils descendront sur l'Ukraine...

Géo Donnet.



# «Ceux des Comognes...»

(Petite chronique de l'enfance de quelques-uns d'entre nous, durant les années '70 et '80)

À la lecture de l'article sur les cantonniers, dans le dernier numéro du bientôt mondialement célèbre (Internet...) Crespon, je me sens à nouveau envahi de délicieux souvenirs. Savoureuse nostalgie ! Car Monsieur Simon, le cantonnier, je l'ai bien souvent suivi sur les petites routes empierrées de la commune.

## Le tracteur de Mr Simon.

Parfois, nous le rejoignons sur nos vélos, au hasard de nos aventures. Parfois, nous avons le privilège de monter sur son tracteur ! À une condition, «sine qua non» : il nous envoyait toujours prévenir nos mamans de ce que nous étions en route avec lui. Je me souviens d'un premier tracteur, rouge (?) me semble-t-il, assez vieux, avec un petit siège en métal sur l'un des garde-boue. On y montait à deux, en se serrant, souvent avec Pierre-Yves Hayen, un «presque voisin» de Monsieur Simon, et nous foncions à travers les sentiers, les bosses, les fosses, dans un joyeux gymkhana, un peu effrayant parfois, tant nous sautions dans tous les sens (ce dont on se gardait bien de se vanter auprès de nos mères, sinon...).

Monsieur Simon a ainsi complètement «rempierré» la route conduisant du carrefour des Lambotte vers Erpent (garage Quevrain), en passant par la toute nouvelle station d'épuration. Certains nids-de-poule étaient de véritables petites mares, avec de magnifiques tritons bleus au ventre orange que nous placions dans des bocalux. Que d'heures passées à remplir ces trous, à la fourche... Il faut dire qu'il a longtemps attendu avant d'être outillé, notre cantonnier. C'est la der-

nière personne que j'ai vue faucher, à la faux, les abords des routes des jours et des jours durant. C'est tout un art, le fauchage ! Un jour, enfin, il reçut à la fois un nouveau tracteur vert, avec une cabine, et une faucheuse automatique, vaillamment brandie sur le côté arrière droit du tracteur. Cet engin, pourvu de cinq à six disques munis d'hélices, était diabolique, projetant parfois des cailloux derrière lui à plusieurs mètres, pour notre plus grand plaisir. Malheureusement, Monsieur Simon dut nous interdire de le suivre, l'engin étant vraiment trop dangereux.

Tout ce foin étendu sur les à-côtés de la route n'était pas perdu pour tout le monde. Pierre-Yves avait reçu un petit tracteur-tondeuse orange (sans la partie tondeuse), et il passait pas mal de temps à retourner l'herbe, à la mettre en bottes et à la rentrer, comme à la ferme, afin de garantir par cette fenaison peu ordinaire la nourriture d'hiver de ses lapins.

## Sports d'hiver.

Dans la modernisation du matériel de notre cantonnier fut inclus un épandeur à sel et un chasse-neige. Cela contraignit Monsieur Simon à se «promener» jour et nuit dès que la neige ou le verglas menaçaient la sécurité de nos routes communales.

Or, nous eûmes quelques beaux hivers, dans les années 70, voire même 80 (Meuse gelée en 84 et 85 – j'étais alors étudiant aux Facs). La rue des cytises et celle du parc d'Andoy, aux Comognes, sont deux rues dont la déclivité est appréciable. Dès que la neige «tenait», nous envahissions de suite ces rues avec nos traîneaux. En quelques heures, pour peu que la couche soit suffisante (au besoin,

on prenait la neige dans les pelouses pour la placer sur la route), nous parvenions à damer celle-ci de façon à obtenir une couche de verglas de plusieurs centimètres.

Depuis la maison de Boris Louis, ou celle des Dahin, jusqu'à chez Paternote... ou chez Gallien, la route devenait un véritable miroir, difficilement praticable pour les voitures, et dont s'accommodaient patiemment les riverains - maintenant conducteur, je les en remercie d'autant plus.

Commençaient alors d'interminables descentes, en solo ou en «chaînes» de traîneaux, avec courses, championnat et chutes. Le principe de la «chaîne» était celui-ci : chacun démarrait couché sur le ventre, les pieds relevés. Le suivant tenait les montants du traîneau par les mains, le plus longtemps possible. Le second traîneau était celui du pilote de l'ensemble de la chaîne. Derrière, le mouvement des tournants s'amplifiait de plus en plus, et le dernier avait bien du mérite à arriver en bas sans se faire expulser de son engin... parfois assez violemment d'ailleurs. Une chaîne bien lancée pouvait vraiment aller très vite, et atteignait parfois le carrefour des Lambotte, grâce à son poids, sa vitesse et l'habileté du pilote.

Une année, un igloo fut même construit en bord de piste, dans la pelouse de Paul Lamik. Il servit de forteresse lors d'une immense bataille de boules de neige au cours de laquelle il fut pris et détruit par l'assaillant, ensevelissant les assiégés sous des amas de

neige durcie. Notre verglas tenait ainsi plusieurs jours, et nous profitions de la clarté exceptionnelle des nuits de neige pour rester dehors au plus tard de la soirée.

Et le cantonnier, là-dedans ?

Chargé par les autorités communales d'évacuer la neige, il ne devait plus guère rester notre ami... Mais Wierde et Namur sont loin des Comognes et il évitait curieusement de passer par nos deux rues. Quand parfois il y passait, il n'y avait soudain plus de sel dans l'épandeur et le chasse-neige était un peu plus haut qu'ailleurs. «Quelle malchance, Monsieur le Mayor !» En fait, son tracteur étant un des rares véhicules à oser se risquer sur la patinoire, il participait plutôt à nos efforts de damage de la neige, alors qu'il aurait dû la détruire. Merci, Monsieur Simon !

Et puis le bus 42 fut détourné par le quartier, et puis Monsieur Simon prit sa retraite. Priorité d'épandage pour les vicinaux, services communaux namurois peu soucieux des sports d'hiver... «Mais où sont les neiges d'antan ?», disait le poète François Villon (parlant d'autre chose, certes...). Une page est tournée !

Monsieur Simon fut un des acteurs de nos jeux. Puisse-t-il profiter longuement encore de sa retraite !

Éric Beaujean



## Souvenirs d'autrefois.

### La tenderie aux grives dans le bois d'Andoy.

Depuis quelques années déjà, la tenderie aux grives est interdite dans notre pays. En France également (seul le département des Ardennes françaises a échappé à cette interdiction ; on en ignore les raisons).

Les aînés ont connu le temps où la tenderie aux grives était en honneur dans les bois d'Andoy – au lieu dit Thiryssau à la limite des communes d'Andoy et d'Erpent. Un magnifique massif forestier, d'une contenance de deux cents hectares, s'étendait sur ces deux communes et le propriétaire des lieux (le seigneur de l'époque) en détenait la moitié. On aurait eu bien de la peine à définir les limites entre ces deux communes limitrophes.

Un garde-chasse assurait le gardiennage du bois d'Erpent ; il en contrôlait aussi l'exploitation forestière (coupes d'arbres, déboisements, plantation d'essences nouvelles). Les aînés se rappellent le dernier garde-chasse d'Andoy : il s'appelait Adolphe Cuvelier, dit Bosré. Habitant-il au «Pommier sauvage» ou «al'catchette»(actuellement 139, rue des Balaives) ? Nul ne le sait plus.

Les deux territoires du gardiennat avaient un point de repère. Il s'agissait d'un sapin tortueux, très vieux, très haut, dépassant les essences voisines et dont les branches presque toutes dépourvues d'épines, pendaient lamentablement. On l'appelait «Le laid sapin» ; c'était un repère, un symbole. «Où nous voyons-nous, à tel jour, à telle heure ?» disaient les gardes-chasse. On ne se posait pas de question. C'était au pied du «Laid sapin».

#### Dans la brume légère d'un matin d'octobre...

Le sentier de tenderie, à l'entrée du sous-bois, zigzagait dans le bois d'Andoy. C'était un petit chemin, au tracé capricieux, lieu privilégié, lieu de passage, lors des migrations des grives

françaises notamment, dès les premiers jours d'octobre jusqu'au début de novembre.

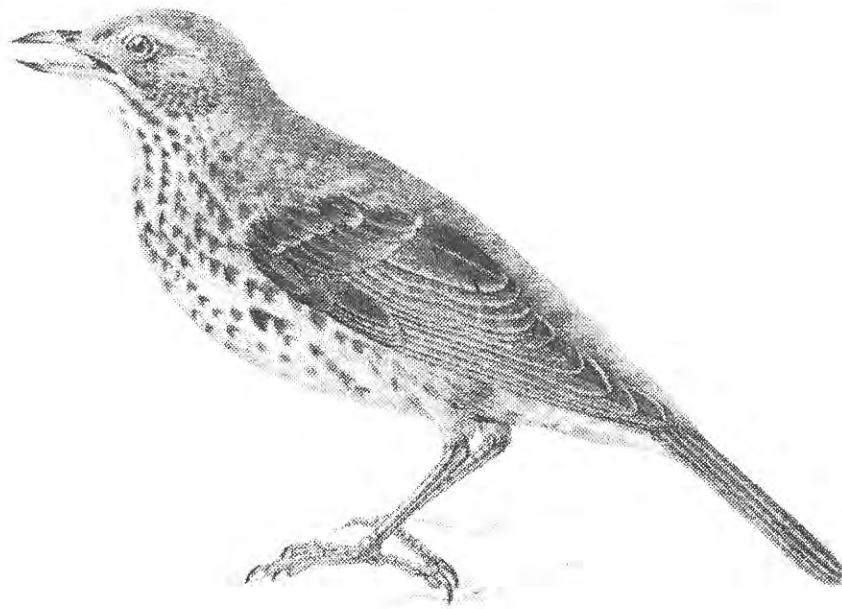
La tenderie était une chose amusante entre toutes et les amateurs de grives connaissaient peu d'impressions plus agréables que celle de partir dans la brume légère d'un matin d'octobre. Avec, sur le dos, un panier de forme courbe, plein de pois de sorbier que les anciens appelaient dans un patois coloré «des pêches di grives».

Armé d'un outil en fer forgé, muni à sa base d'une lame triangulaire bien acérée, le tendeur pratiquait une incision dans le tronc des arbres. Le tendeur enchâssait dans les deux fentes ainsi pratiquées, distantes d'une quinzaine de centimètres, une branche courbée, flexible, de bourdaine, dite «pleiroux». Le lacet était formé de crins de chevaux entrelacés «en courant lasse» (nœud coulant), très résistants. Ces «pleiroux» offraient à la convoitise des oiseaux le gai corail de leurs sorbes mures.

Les grives, attirées par les baies rouges accro-



*Le gai corail des sorbes mures offert à la convoitise des oiseaux*



*La grive musicienne qui chante au sommet d'un chêne, les beaux soirs revenus*

chées à la brindille, se faisaient étrangler au gibet.

La promenade commençait de grand matin alors que les fils de la Vierge barraient encore le sentier. Parfois, un pauvre oiseau pris par la patte se débattait en battant des ailes... Ca et la, des grives pendaient... Les unes, ailes repliées, balançaient sur l'ocre du feuillage la blancheur de leur poitrine. D'autres, en un dernier geste de défense contre la mort, se figeaient, une aile grande ouverte...

### **Musicienne, draine, litorne, mauvis...**

La grive est un des plus beaux oiseaux qu'on puisse voir et c'est un merveilleux chanteur du premier printemps. Quatre espèces de grives fréquentaient, au temps jadis, les bois d'Andoy et d'Erpent... pour y passer avec une mortelle imprudence le cou dans le lacet fatal...

D'abord, la grive musicienne ou grive du pays qui niche chez nous, chante au printemps, au sommet d'un chêne, les beaux soirs revenus.

Ensuite, la draine, qui est la plus grosse de nos grives ; sa taille atteint presque celle d'une tourterelle. Elle niche dans nos forêts. C'est un bel oiseau, léger pour sa taille, car il a beaucoup de plumes.

La grive qui fait le fond des prises, celle dont le passage des premiers jours d'octobre au début de novembre permet de grosses journées, c'est la grive mauvis. C'est la meilleure des grives ; elle a en dessous des ailes un beau rouge orange et pousse dans les bois un long cri plaintif. On la nomme «la grive française».

Après la Toussaint, quand le passage des grives françaises est à peu près terminé, on voit pendre dans la brume, le long des sentiers, des grives plus petites que la draine. Ce sont les grives des derniers passages, les litornes, qu'on appelle dans un savoureux patois «les tcha-tcha».

On détache les victimes, on les place dans le panier sur un lit de baies. On retend les lacets. On met de nouvelles «pêches di grives». Et la promenade continue dans le calme des bois...

Et de Prémorel, en fin gourmet, pense que : «Auprès d'un flacon de vieux Bourgogne – du Nuits de préférence – l'apparition d'une casserole de terre cuite où des grives à point chantent leur mélodie d'automne, a tout ce qu'il faut pour amener sur les lèvres du plus sombre des convives un agréable sourire».

F. R., un voisin d'Erpent.

# MOTS CROISES DU CRESPON : PEUPLIER

## VERTICALEMENT

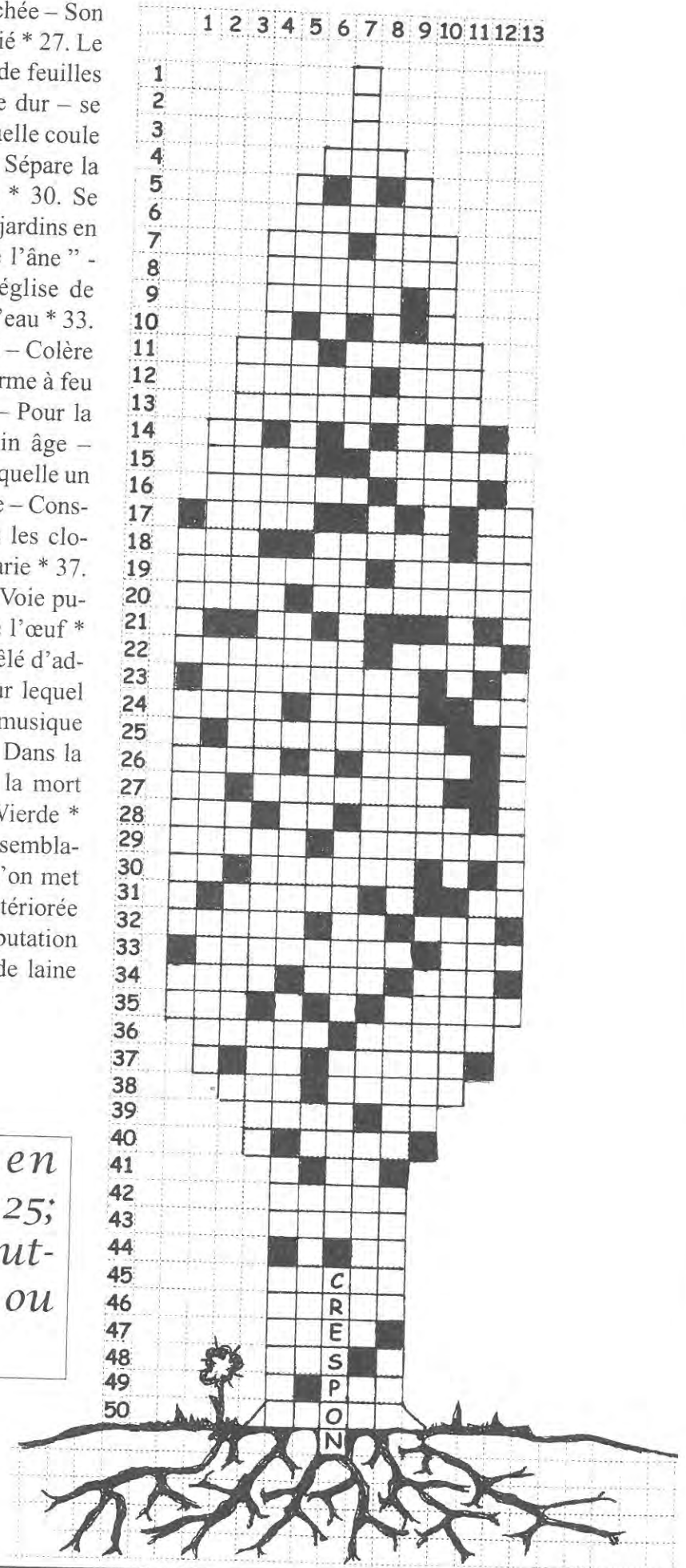
1. Atelier du maréchal, rue Fond du village – Il surmonte l'ancien porche d'entrée de la cense de Reppeau – Adjectif possessif \* 2. Saint patron des laboureurs – Il est un précieux auxiliaire du jardinier – Séparé des autres comme " l'ô tiyou " dans la campagne à Faya – Plante aromatique et médicinale sur les talus aux Comognes \* 3. La grande église poussant sur les vieux murs – Lieu de légende où serait enfoui un trésor – Double voyelle – Qualité gustative de certaines plantes médicinales \* 4. Beau papillon coloré de nos étés – Symbole de pureté – Le houx appartient à cette famille botanique (au pluriel) – Infusion de plante(s) médicinale(s) – Fruit du sorbier \* 5. Coquille d'œuf – Elle brille durant les nuits de fin juin – Ouvrage de maçonnerie qui divise un espace – Membrane abdominale du veau utilisée en boucherie pour emballer le hachis – Chômé – Lieu dit qui fut une paroisse – Office qui suit les matines \* 6. Du verbe rire – Se trouve dans roitelet – Prairie – Les derleux les redoutaient – Pronom indéfini- Double consonne- Double voyelle – Celle du Crespon vous a raconté l'épopée de l'Oiseau-Tonnerre \* 7. Généralement elle sonne mais celle-là fut de feu – Se trouve dans vanesse – Terre élevée en talus contre un mur pour y semer des primeurs – Sert de halte lors de la procession – Grouper les chiens en meute – Le contraire d'échouer \* 8. Machine à nettoyer les grains – Pronom personnel- Neuvaine : lettres en mélange – On le donne à lécher au bétail – Imitation de métal précieux – De saveur brûlante de piment – Conifère \* 9. C'est la nuit de sa fête qu'est accessible le trésor gardé par la chèvre d'or – Battre avec une perche le noyer chargé de noix – Plante textile – Instrument de musique d'église – Se dit d'un fruit trop mûr dont la chair est ramollie – Espace parcouru par un cheval à chaque temps de trot – Un deuxième puits était créé pour que la mine soit... - Partie centrale de l'église \* 10. L'électeur s'y enferme – Jeton que les conscrits tiraient au sort – Premier estomac des ruminants – Synonyme d'Allemand inscrit sur une pierre tombale au cimetière de Wierde \* 11. Ustensile du meunier – Un croix plantée dans un talus rappelle la cause du décès d'un jeune homme à la suite d'un pari stupide – Elle est aussi nécessaire que l'air pour vivre – Ils ont leur paradis au-dessus de Basseille \* 12. Se trouve dans houblon – Pattes des oiseaux de proie \* 13. Nuages – A la naissance d'une fille, les parents les plantaient pour assurer une dot future.

## HORIZONTALEMENT

4. Sur la pierre tombale aujourd'hui détruite, le chevalier Renier de Wierde en armure le portait devant son épée \* 6. Sommet allongé \* 7. Durant ce mois, l'horticulteur récolte les fraises sous tunnel – Rayon de lumière \* 8. Jeunes poissons \* 9. Ferme \* 10. Epaississement de l'épiderme provoqué par le frottement – Partie de bois mort au-dessus de l'œil d'une branche taillée \* 12. La tour fortifiée de Wierde était surmontée de cette galerie en bois – Suite de sons musicaux composant une mélodie \* 13. Blessure par un clou dans le sabot d'un cheval \* 14. Pronom personnel \* 15. Conserve les grains ou les racines – Lieu où le foin est rangé \* 16. Petit poème d'amour du genre bucolique – Plante abortive \* 17. Quantité de médicament à donner en une seule fois – Pronom indéfini \* 18. Quand elle est bonne, elle marque l'intention de remplir une promesse sans chercher à la détourner – Pousse dans les prés humides – Participe passé du verbe boire \* 19. Trace profonde des roues dans un chemin – Principe odorant extrait de la racine d'iris \* 20. Qui existe véritablement – Petit poisson très vif dans le Tronquoy \* 21. Se trouve dans armoiries \* 22. Ramenés à l'arrière à l'abri des tirs du fort d'Andoy – Organe de la vue \* 23. Outil servant à ébarber \* 24. Sert à soulever un véhicule – Vieille graisse pour graisser les essieux – Note de musique \* 25. Ouvrier

qui est chargé de mesurer \* 26. Attachée – Son conjoint décédé, il ne s'est pas remarié \* 27. Le chien le ronge – Jeune rameau garni de feuilles qui sera greffé \* 28. Le contraire de dur – se trouve dans rose – Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner le moulin \* 29. Sépare la farine du son – Plantation d'aulnes \* 30. Se trouve dans abeille – Le volubilis des jardins en est une \* 31. Adjectif signifiant " de l'âne " - Double consonne \* 32. Style de l'église de Wierde – Habitude – Terre entourée d'eau \* 33. Couper la corne du sabot d'un cheval – Colère \* 34. Echancre sur le canon d'une arme à feu servant de guide – Adjectif indéfini – Pour la troisième fois \* 35. Qui a un certain âge – Légumineuse \* 36. Période pendant laquelle un étang asséché est utilisé pour la culture – Constructions fortifiées qui sont devenues les clochers de Wierde et de Mont-Sainte-Marie \* 37. Couleur des anilles de notre blason – Voie publique \* 38. Action de trier – Sorti de l'œuf \* 39. Qui suscite un plaisir esthétique mêlé d'admiration – Adverbe \* 40. Dévidoir sur lequel on enroule les échevaux \* 41. Note de musique \* 42. Coupa la cime d'un arbre \* 43. Dans la rue des Platanes, une croix rappelait la mort subite d'une femme qui se rendait à Wierde \* 44. Se trouve dans nicher \* 45. Qui est semblable au lait \* 46. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire à battre \* 47. Détériorée par l'usage \* 48. Jeux \* 49. Elle a la réputation d'emporter ce qui brille \* 50. Etoffe de laine sèche et brillante.

*Si vous tombez en panne, voyez page 25; cela vous évitera peut-être une migraine ou une insomnie...*



# ÉCHOS DE L'ÉCOLE.

## L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Il s'en est passé des choses à l'école d'Andoy-Wierde cette année ! Notre école prenant de l'ampleur, nous avons introduit une demande d'aménagement de nos locaux.

Avec l'aide de Monsieur Chenoy, notre Echevin, ainsi que celle de Monsieur Peiffer, notre Directeur, notre projet a lentement mûri pour voir le jour cette année.

Dès la reprise du mois de janvier, les marteaux-pics et autres engins de construction ont commencé leur œuvre : tous les corps de métiers des ouvriers de la Ville de Namur ont mis Ici main à la pâte et le 18 mars 2000, nous pouvions inaugurer nos nouveaux locaux.

Mais de quoi s'agit-il exactement ???

Nous disposons à présent d'une nouvelle B.C.D. (Bibliothèque Centre de Documentation), d'un tout nouveau réfectoire, d'une superbe cuisine équipée ainsi que de sanitaires rénovés.

Ces nouveaux équipements nous ouvrent de nombreuses portes :

Nous pourrions proposer pour l'année prochaine des repas chauds à midi.

Notre petite école, réel microcosme au cœur du village, sera sous peu connectée à Internet, avec les énormes possibilités que cela représente en terme d'accès à l'information et CI la formation aux multimédias qui seront les outils que nos enfants auront à manipuler dès demain. Cette B.C.D. ainsi équipée nous permettra de communiquer aux enfants des méthodes pour s'instruire, des ressources, et nous pourrions leur apprendre à cibler leurs recherches, à utiliser non seulement un ordinateur, mais aussi l'index et la table des matières d'ouvrages de référence.

C'est en devenant capables d'aller de manière autonome vers l'information dont ils ont besoin que les enfants pourront avancer dans notre monde en perpétuelle mouvance.

## LE PROJET MANNEKEN PIS

Cette année, la classe des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années de notre école a également co-organisé, avec une classe regroupant la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année de Basse-Enhaive et deux classes maternelles de Plomcot et Belgrade, un concours «Manneken Pis».

Ce concours s'étendait à toutes les classes de toutes les écoles communales de Namur. Il s'agissait de créer un costume pour le petit Ketje de Bruxelles sur le thème de l'an 2000. 28 projets ont été déposés et tous les petits écoliers namurois de 2 ans







et demi à 12 ans ont pu, par voie de vote, choisir leur projet préféré. C'est la classe de 6e année de l'école du Parc Astrid à Jambes qui a remporté le concours avec leur «rappeurman Pis» (voir photo en annexe).

Les classes organisatrices, ainsi que la classe gagnante, ont été invitées à l'Hôtel de Ville de Bruxelles par Madame Lemesre, échevin des Beaux Arts de la Ville et Ici confrérie des amis de Manneken Pis.

Nous sommes allés offrir le costume et admirer Manneken Pis revêtu de son nouvel habit. Nous avons également reçu une statuette miniature du petit bonhomme et avons été conviés à la visite de la garde-robe du célèbre Bruxellois, où a pris place le costume du Rappeurman Pis.

Une exposition, dans le hall de l'Hôtel de Ville de Namur, retrace, entre autres, l'épopée de ce projet riche de nombreux enseignements.

## **VIE DE L'ÉCOLE**

Tout cela sans compter nos fêtes habituelles auxquelles tout le village est convié :

- Le cortège à travers le village et le souper de Saint-Nicolas
- Le traditionnel marché de Noël
- Le grand feu de joie
- Et le barbecue de fin d'année.

Madame Agnès et Madame Nadine, les institutrices maternelles Madame Bouvier et Madame Marent, les institutrices primaires.

Dans le précédent Crespon, José Bette vous a présenté la première partie d'un article intitulé «Image de chez nous au temps de Louis XIV»

*En France, Louis XIV incarne «Le Grand siècle». Pour nous, c'est «Le Siècle des malheurs», car celui qu'on appelle «le Roi-Soleil» veut étendre son territoire jusqu'au Rhin, et cela fait de notre pays un terrain de guerre qui ruine nos campagnes.*

*En mai 1692, il arrive pompeusement devant Namur, la plus forte place des Pays-Bas espagnols, qu'il prend en juin. Devenu maître des lieux, il charge Vauban d'en faire une place imprenable fermant l'accès de la Meuse et de la Sambre.*

*Pendant que Vauban s'active à sa tâche, les Français poursuivent leur campagne de domination européenne, mais les Anglais qui rêvent de vengeance arrivent.*

*Une fois de plus, nous sommes coincés au milieu des belligérants. Dans nos campagnes, c'est la ruine et la dévastation...*

## IMAGE DE CHEZ NOUS AU TEMPS DE LOUIS XIV

### Deuxième partie : La misère dans nos campagnes

#### Vauban à Namur

Après sa mémorable prise de Namur en juin 1692, Louis XIV retourne en France le 3 juillet. A cette occasion, il remet son commandement au maréchal de Luxembourg et charge le célèbre ingénieur Vauban de restaurer Namur pour en faire ce que Fénelon appelle «la plus inaccessible place des Pays-Bas» choisie par le Roi-Soleil.

Vauban renforce notamment la protection du château et construit de nouveaux ouvrages de défense. C'est ainsi que prennent place dans le système de défense le «Mur de Vauban» à l'emplacement des «Vieux murs» et le bastion du Saint-Esprit. Du côté de la ville, c'est l'enceinte qui est perfectionnée. Par ailleurs, les hauteurs vers Bouge sont renforcées par la construction de quatre forts: Saint-Antoine, Saint-Fiacre, Balart et Pied-Noir.

#### La guerre continue et la misère fait rage

Pendant ce temps, les Français continuent leur guerre. Après la prise de Huy en juillet 1693, l'armée du maréchal de Luxembourg écrase le Roi d'Angleterre Guillaume III à Neerwinden, puis prend Charleroi en octobre.

Durant cette période, le pays est soumis au régime de contribution, régime qui entraîne la misère dans les campagnes. Ainsi, chez nous, il y a non seulement Vauban à Namur, mais encore les soixante-six mille hommes de Boufflers et de Luxembourg qui sont chargés de défendre le chemin des approvisionnements entre Huy et Namur et qui vivent aux dépens du Condroz et de la Hesbaye.

## Le terrible siège de 1695

Vauban a encore bien des projets pour Namur, mais Guillaume III qui rêve de vengeance arrive...

En mai 1695, il rassemble une puissante armée (coalition d'Anglais, d'Espagnols, de Hollandais, d'Allemands...) avec le gouverneur des Pays-Bas espagnols Maximilien Emmanuel. Son objectif est de reprendre Namur mais pour en dégarnir la défense, il organise une manœuvre de diversion dans les Flandres. Effectivement, Villeroy (qui a remplacé le maréchal de Luxembourg décédé en janvier) et Boufflers y courent, Villeroy à l'ouest de la Lys, Boufflers entre la Lys et l'Escaut.

Le 28 juin, le maréchal Boufflers comprend le stratagème de l'armée coalisée et revient à marches forcées vers Namur. Il y arrive à temps pour y réorganiser la défense, avec quinze mille hommes des meilleures troupes françaises. La garnison est forte, les magasins sont bien remplis : les Français sont prêts à résister.

En effet, le siège sera long, les attaques et les contre-attaques dévastatrices, les pertes nombreuses...Le premier assaut a lieu le 10



«Monsieur de Boufflers, maréchal de France, 1696»,  
commandant de la place de Namur qui apparaît  
partiellement à l'arrière plan.

juillet, ce n'est que le 4 août que la ville est conquise. La citadelle résistera un mois de plus, un mois d'âpres combats qui feront d'autres milliers de morts. La capitulation est signée le 2 septembre.

Le maréchal de Villeroy ne parvient pas à revenir à temps des Flandres pour participer efficacement à la défense de Namur...

Une fois Namur aux mains des alliés, c'est le Hollandais Coehoorn qui cette fois remet en état et améliore le dispositif de défense de la place. Ainsi, en passant successivement aux mains des plus grands ingénieurs militaires du XVII<sup>ème</sup> siècle, Namur devient une des dix plus grandes forteresses d'Europe.

## La vengeance de Villeroy

Suite à son échec pour rejoindre Namur, le maréchal de Villeroy se dirige vers Bruxelles avec l'aval de Louis XIV. Par ce stratagème, il espère dégager Boufflers en faisant lever le siège ou provoquer la division des forces assiégeantes en les entraînant à sa poursuite. Le sort de Bruxelles et de Namur tient désormais dans ce stratagème. Comme l'écrit Louis XIV à Villeroy le 29 juillet «... Si l'on bombarde Bruxelles malgré les oppositions qu'on y trouvera, et que l'on secoure ensuite Namur, je crois que nous aurons tous deux sujet d'être contents de notre campagne...».

Quoiqu'il en soit, Villeroy veut se venger de ses échecs. Sous prétexte du bombardement des ports français de la Manche par les Anglais, il fait tirer toute son artillerie sur la ville dans la nuit du 13 au 14 août. Une pluie de boulets chauffés au rouge s'abat sur le centre et touche la Grand-Place ; un déluge de feu qui fait de nombreuses victimes et provoque de nombreux incendies. Quatre mille maisons, seize églises ou chapelles, l'Hôtel de ville et la Maison du Roi disparaissent dans les flammes. Un désastre inutile !...

Après sept années de guerre, les adversaires sont épuisés. Le 20 septembre 1697, ils signent la paix de Rijswijk, paix dont les habitants de Namur ne prendront connaissance qu'à la veille de la Toussaint. Pour la population, c'est un

grand soulagement, d'autant plus que Louis XIV a presque 60 ans et, aux yeux de beaucoup, il semble maintenant trop vieux et trop préoccupé par des problèmes intérieurs pour encore inquiéter nos provinces.

Ce n'est pourtant qu'un répit, car le Roi-soleil n'a pas perdu ses ambitions politiques...

### Wierde est ruinée...

Les guerres incessantes ruinent nos campagnes ; les troupes de mercenaires et les déserteurs de passage pillent et saccagent tout ce qu'ils trouvent.

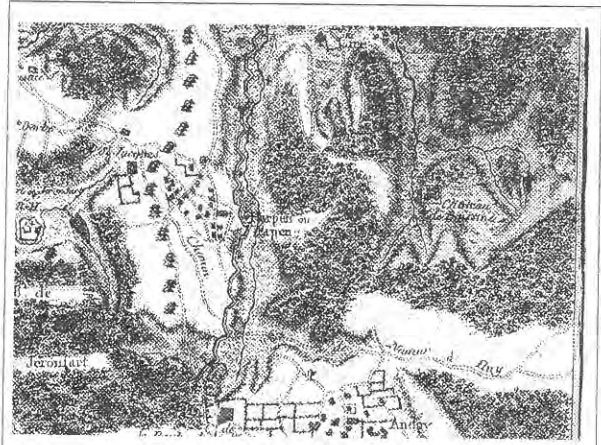
Ainsi, lorsque le comte de Souche vient en 1674 au secours des Espagnols avec une armée de trente mille Allemands, il s'installe quelques jours à Mozet sur la route de Goyet à Gesves. Le curé de Wierde écrit *«les Allemands ont campés depuis le chemin de Gesves jusqu'à Jausseles-Ferrons, ont ruinés et foulé aux pieds les terrains pendant sept jours, nous avons tous été ruinés»*.

A Mont-Sainte-Marie, le curé signale *«la maison et cense de Mons ruynée, laquelle salait contenir 2 charues, présentement réduite en boscailles depuis les troubles...»*.

A Mozet, le registre paroissial aux actes de décès témoigne (hélas en latin) des affres de la guerre : la mort de Lambert Boseré et la destruction du château de Faulx par le feu et les explosions. Pour les connaisseurs : *«Occius est Lambertus Boseré, qui vectus fuit huc ex castro de Faux, curru, et hoc ictu tormenti bellici, in adventu principis, ponendo ignem ad explodendum»*.

### La misère dans les campagnes

Outre les guerres, la population doit encore subir les catastrophes naturelles, les pénuries alimentaires et les épidémies, comme la peste en 1670. De plus, les tailles emportent le peu d'argent disponible. C'est ainsi qu'en 1694, le mayeur de Gerpinnes demande une réduction de taille en expliquant que : *«le nombre des pauvres s'est multiplié extraordinairement et ils sont réduits à une telle nécessité, tant à cause de la cherté des vivres et des ravages des armées que des maladies et rigueur de l'hiver, qu'il est no-*



*Des campements des troupes du duc de Boufflers en 1692 au Fond des Balaives à Erpent. D'après une «Carte de l'investissement de NAMUR par l'Armée du Roi et des Lignes de circonvallation faites pour le siège de cette place en 1692». Cette carte a été «Dressée sur différentes Cartes Topographiques par le chevalier de Baurain Géographe ordinaire du Roi». Comme on peut le remarquer, le fond de carte topographique utilisé par le chevalier de Baurain ressemble à s'y méprendre à la carte de Naudin, ce qui me fait dire que Naudin doit avoir utilisé un fond de carte identique pour dresser la sienne vingt ans plus tard.*

toire que plusieurs sont morts de pauvreté et de misère ...». Plus près de chez nous, à Dave, les habitants sont si *«ruynés qu'ils se trouvent livrer à des extrêmes nécessités»*, le curé ne peut percevoir les dîmes de 1692 et 1695, et les responsables communaux empruntent pour aider la population.

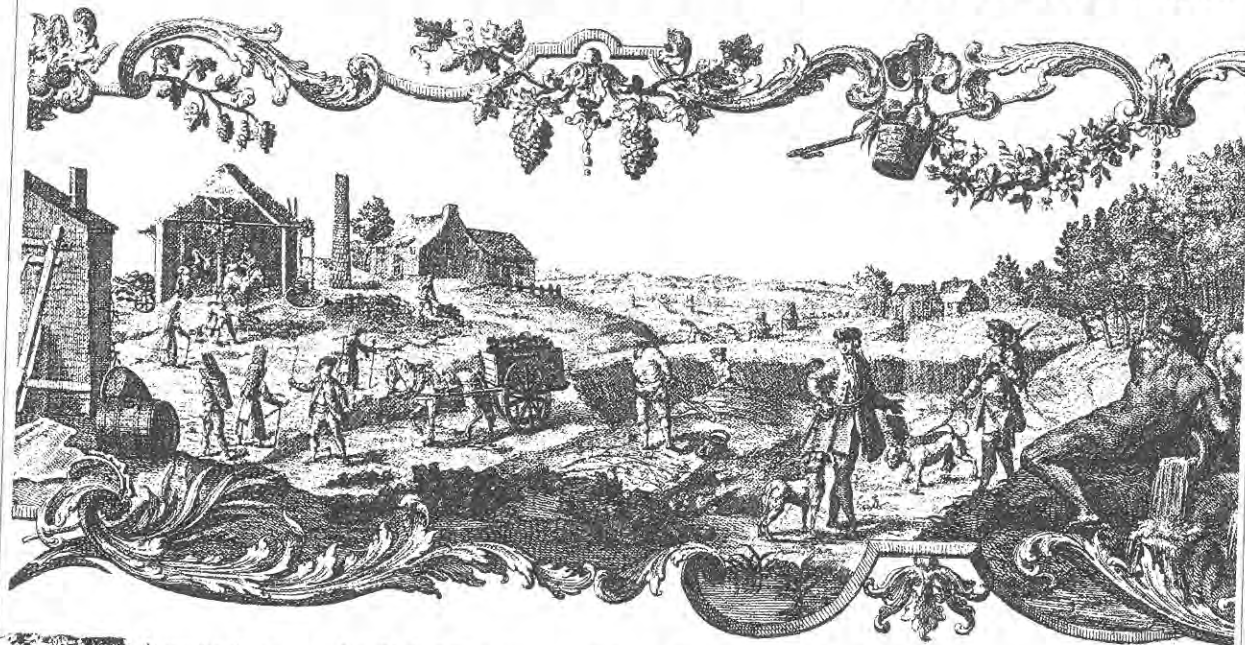
La misère est donc partout. Avec les razzias des armées, c'est un désastre.

Pourtant, dans l'armée française, les pillages sont interdits, mais certains chefs, comme Boufflers, font de la terreur une arme pour faire payer les contributions de guerre. Ainsi, *«au mois de may de l'an 1691, lorsque le Maréchal de Boufflers at venu camper avec des troupes, les français ont bruslé tous les bâtiments et grange du produisant gisant à Méhaigne...»*.

A Andoy, lors du siège de Namur en 1692, c'est justement le campement des troupes du duc de Boufflers qu'on peut voir au Fonds des Balaives...

A Saint-Gérard, un témoignage fait état de *«maison ruinée et délabrée, arbres fruitiers couppez et bruslez, terres ravagées par la cavalerie et*

## DES OGER AU TEMPS DE LOUIS XIV AUX OGER D' AUJOURD' HUI

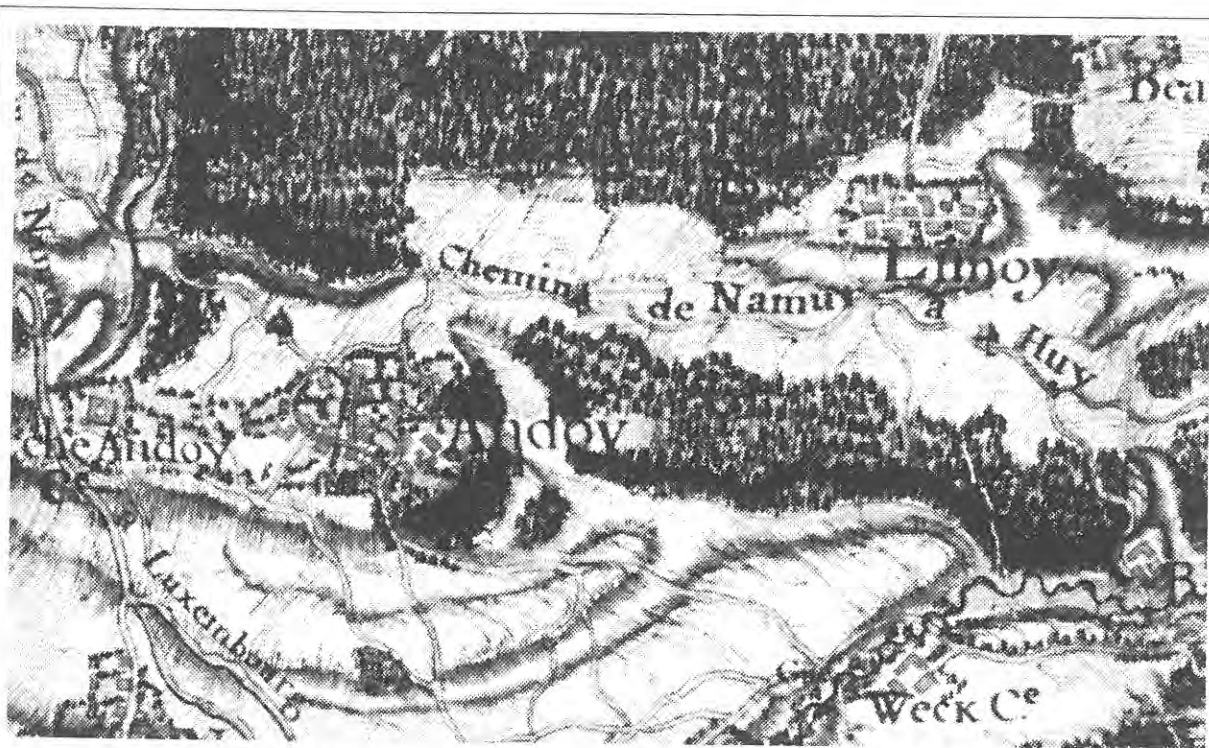


A cette époque, Noël OGER épouse Marie PUFFET. Ils habitent Andoy dans une maison qui semble s'appeler «La Vigne» et ont 7 enfants. Au milieu du XVIIIème siècle, leur descendance occupe pratiquement tout le village d'Andoy (je vous invite à relire les numéros 13 et 16 de cette honorable revue sur les OGER d'Andoy).

Plus près de nous, si je compte la descendance de Noël et Marie 10 générations plus tard (c'est-à-dire une tranche d'âge qui a ou aurait aujourd'hui plus de 60 ans), et sauf erreur de ma part, il y a rien que pour les couples :

Malherbe-Colige, Bulon-Colige, Hanse-Colige, Bertrand-Lambotte, Bertrand-Grâces, Etienne-Andre, Lejeune-Moreau, Moreaux-Bricmaan, Andre-Beguïn, Andre-Feraille, Dufaux-Andre, Lambotte-Beguïn,  
 Henuzet-Lambotte, Lambotte-Degives, Lambotte-Hastir, Ancion-Rase, Oger-XXX, Masuy-Lisoir, Bertrand-Masuy, Gregoire-Buelen, Latte-Oger, Oger-Leon, Badoux-Oger, Oger-XXX, Generet-Servais, Servais-Dispiaux, Barbason-Servais, Servais-XXX, Bette-Tamsyn, Desopper-Tamsyn, Tamsyn-Oger, Matagne-Michaux, Oger-Andre, Collard-Oger, Jacques-Oger, Massin-Servais, Gilon-Massin, Dufaux-Massin, Bressant-Marchal, Servotte-Deborsu, Servotte-Lambert, Oger-Denègre, Servais-Pirmez, Pirmez-Georges, Gerard-Pirmez, Hervinck-Pirmez, Pirmez-Blanpain, Gobert-Pirmez, Cuvelier-Brichart, Mohimont-Oger, Oger-XXX, Dispiaux-XXX, Petit-Cassart, Oger-Eloi, Oger-Defayt,  
 Oger-Capelle, Martin-Oger, Oger-Samin, Tallier-Oger, Vidali-Oger, Roche-Oger, Kinet-Oger, Hastir-Lizée, Hastir-Wilmotte, Hastir-Pissart, Dispiaux-Thomas, Dahin-Dispiaux, Jadot-Dispiaux, Laroche-Dispiaux, Hastir-Peeters, Hastir-Nisse, Quertimont-Hastir, Hastir-Fiasse.

*La gravure est extraite d'un frontispice de la carte du pays de Liège, gravée vers 1730 par Remacle le Loup. Elle représente des vignes parmi des habitations de campagne, ce qui aurait pu être la maison des Oger d'Andoy à l'époque de Louis XIV.*



*L'ancien chemin de Namur à Huy passait par l'actuelle rue des Balaives (qui longe le bois l'Evêque) puis au sud de Limoy...*

*les chariots lors du siège de Namur*». Par ailleurs, comme en beaucoup d'endroits, le bois est profondément entamé par de sévères coupes pour le chauffage des troupes ou les besoins liés aux fortifications. Avec ces coupes sauvages, ce sont des dizaines d'années de travail forestier qui sont perdues.

Du côté de la population, certains villages ont perdu plus de la moitié de leurs habitants, et de grosses fermes sont abandonnées ou ruinées. Ainsi, à Naninne, en 1692, il ne reste plus que quatorze habitants et la ferme du Limon est détruite. Bien souvent, les villageois se réfugient dans les bois, derrière les épaisses murailles des fermes fortifiées ou derrière les remparts de Namur. Ainsi, en 1640, le magistrat de Namur déclare qu'un grand nombre de gens *«qui soloient estre paisibles aux champs se retirent pour respect des guerres en ville et places fortes, y faisant bastir leurs demeures...»*.

### **L'armée doit être ravitaillée**

Pour éviter tout débordement, les soldats doivent absolument être régulièrement ravitaillés en boisson et en nourriture.

Le pain et les biscuits constituent l'alimenta-

tion de base ; la viande ou le poisson, le plus souvent salés, viennent compléter les repas parfois accompagnés de féculents et d'une pinte de bière ou de vin.

Durant cette période, les vivres qui ne peuvent être réquisitionnés sur place sont stockés. Pour cela, il faut disposer d'endroits bien protégés à partir desquels les denrées peuvent facilement être acheminées par route ou par voie navigable vers les petits dépôts qui suivent les troupes. Avec la Meuse et les grandes voies d'accès terrestres Namur est au rang des gros dépôts de ravitaillement.

Les transports de vivres ne sont toutefois pas sans danger. Ainsi, en juillet 1694, des bateaux et une voiture remplis de farine partent de Namur pour se diriger vers Huy où on prépare le siège de la ville. A Sclayn, malgré la proximité de nombreuses troupes à ravitailler, cinq cents hommes de l'armée alliée les attaquent.

Quand on sait que l'un des chemins de Namur à Huy passe par Andoy...

### **Les réquisitions**

Afin de servir l'armée, des chariots et des chevaux sont souvent réquisitionnés pour le trans-

ports de matériaux, de nourriture, de bagages ou d'armes. Par ailleurs, les hommes s'occupent parfois contre rétribution à faire les transports, couper le bois, empierrer les chemins ou servir dans l'armée. Sans matériel et sans hommes, l'abandon des campagnes ravagées ne fait que s'accroître.

Pendant ce temps, le village doit nourrir les soldats, et parfois aussi leur famille qui les accompagne comme en témoigne le curé de Mozet le 10 octobre 1693 par le baptême de Catherine, fille de Florent Bruau et de Claudine Godau, le père étant soldat «*in legione Ploitou*».

### La guerre de succession d'Espagne

Le Roi d'Espagne Charles II meurt le 1er novembre 1700. Dans le paysage des Pays-Bas espagnols, c'est le dernier descendant direct de Charles-Quint et le dernier représentant des Habsbourg d'Espagne qui disparaît. Sans descendance, il lègue tout son héritage à Philippe

d'Anjou, son petit-neveu et le deuxième petit-fils de Louis XIV. Avec cette succession, tout l'équilibre européen est à nouveau remis en question et c'est ainsi que nos provinces passent de la maison d'Espagne sous le pouvoir du Roi-Soleil. Cette situation amène la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Autriche, la Prusse, le Hanovre et le Portugal qui ont tout à craindre de l'expansion française à signer en 1701 un traité d'alliance contre la France.

Pendant que se prépare la coalition européenne, les Français entrent à Namur le 6 février 1701 et la garnison hollandaise doit déguerpir. Comme après la prise de Namur de 1692, c'est Vauban qui restaure les fortifications de la ville.

### L'armée hollandaise à Andoy

Les Français installés, il ne faut pas attendre longtemps pour que Namur soit à nouveau assiégée. En effet, le 23 juillet 1704, l'armée hol-



La plaine d'Andoy d'après un plan de 1705 de N. de Fer sur «Les environs de Namur, de Huy et de Charle-roy, où se trouve encore la Hesbaye» faisant partie de la collection de la Société archéologique de Namur conservé au Musée des Arts anciens du Namurois



*La vie dans les campements militaires installés dans la campagne de Namur durant le siège de la ville.  
Extrait d'après une «Vue en Perspective de la ville et citadelle de Namur» faisant partie de la collection de la  
Société archéologique de Namur conservé au Musée des Arts anciens du Namurois.*

landaise placée sous la direction du général Overbeke s'installe entre Andoy et Bonneville et déploie vers la place forte une puissante artillerie sur la Montagne Sainte-Barbe à Jambes.

Comme l'observe Ferraris, les environs d'Andoy sont intéressants pour les campements et cantonnements de troupes assiégeant Namur «... à la droite de la Meuse sur les hauteurs vis à vis du faubourg de Jambes, comprises entre cette rivière et les bois de Géronsart et d'Andoy, où sur celles des environs de Naninne au midi du bois de Moymont. ...»

Le 26 juillet, leurs mortiers tirent à boulets rouges sur la ville. Aussitôt, les canons français ripostent de Terra-Nova, de Coquelet et des hauteurs de Bouge. Cela dure trois jours et trois nuits pendant lesquels les canons français tirent près de douze mille boulets sur les Hollandais. Devant cette puissance de feu, les bataves doivent abandonner leurs positions.

Pris entre les deux feux, les Namurois passent des heures infernales et l'angoisse est terrible. Malgré cela, les secours s'organisent et permettent d'éviter le pire, ce qui fait dire à un témoin : «Je diray à la louange des bourgeois de Namur que, sans leur vigilance, la ville seroit toute bruslée».

La paix revenue, la ville panse ses blessures et

veille, comme le prévoit une ordonnance de 1708, à reconstruire chaque année dix maisons en dur pour remplacer dix maisons en bois afin de «prévenir les malheurs causés par les incendies et pourvoir en même temps à l'embellissement de la ville».

Deux ans plus tard, l'armée des coalisés placée sous les ordres de Marlborough gagne la bataille de Ramillies. Suite à cette victoire, la majeure partie des Pays-Bas tombe aux mains de l'alliance, et le Roi d'Espagne ne garde plus que le Namurois, le Luxembourg et quelques localités hennuyères.

Devant cette situation, Louis XIV convainc son petit-fils de céder ces derniers territoires en 1711 à son allié Maximilien-Emmanuel de Bavière dont les territoires allemands sont occupés par les Autrichiens. Devenu notre nouveau souverain, Maximilien fait son entrée à Namur le 6 juillet 1711.

### **Namur capitale d'un état souverain**

Maximilien prend Namur pour capitale de ses nouveaux états et il installe sa cour au palais des Gouverneurs du Comté (devenu le Palais de justice).

Il frappe monnaie, les liards, et passe son temps entouré de jolies filles à se promener en bateau



sur la Meuse et la Sambre ou à assister à des jeux. Pendant ce temps, l'armée des coalisés placée sous la direction de Marlborough et d'Eugène de Savoie gagne les batailles d'Audenaerde en 1708 et Malplaquet en 1709. Malgré ces victoires, Marlborough tombe en disgrâce sous les coups de ses adversaires politiques et il est démis de ses fonctions en 1712 par la Reine d'Angleterre Anne Stuart. Marlborough éliminé, les Français écrasent en juillet 1712 les troupes d'Eugène de Savoie à Denain.

Sur ces entrefaites, Maximilien rentre en possession de la Bavière et, après une dernière fête champêtre le 8 septembre 1713 à Notre-Dame-aux-Bois dans la Marlagne, il disparaît de notre paysage non sans laisser aux Namurois le souvenir d'un souverain plus préoccupé par son ambition et ses plaisirs qu'à porter de l'intérêt à son peuple.

### Les Hollandais à nouveau chez nous

De 1713 à 1715, les traités d'Utrecht et de Rastadt consacrent la fin de la guerre de succession d'Espagne. Philippe V conserve la couronne d'Espagne mais cède à l'Empire ses possessions en Italie et aux Pays-Bas. Charles VI, le nouvel empereur d'Allemagne, devient ainsi le suzerain des Pays-Bas, mais les Provinces-Unies sont autorisées à y dresser des «barrières» contre la France. Le 15 novembre 1715, le traité de la Barrière confirme la fermeture de l'Escaut, ce qui fait un tort considérable à notre commerce, et accorde aux Hollandais la tenue à notre charge de garnisons à Furnes, Knokke, Menin, Namur, Tournai, Warneton et Ypres. A Namur, six bataillons de troupes hollandaises débarquent à nos frais sous le commandement du général de Hompesch.

Entre-temps, Louis XIV est mort le 1er septembre 1715 à l'âge de septante-sept ans.

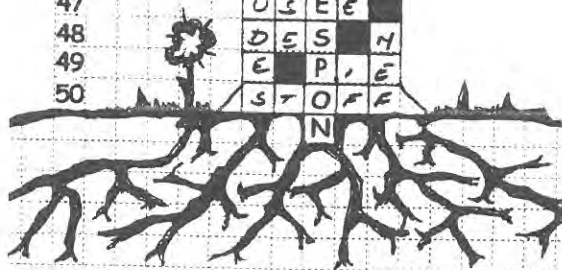
La suite, je vous l'ai déjà racontée, c'est la période autrichienne...

José Bette

*La biographie a été donnée avec la première partie dans le numéro précédent.*

## Solution des mots croisés «Peuplier».

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   | C |   |    |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   | L |   |    |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   | O |   |    |    |    |    |
| 4  |   |   |   | E | C | U |   |   |   |    |    |    |    |
| 5  |   |   | E |   | N |   | S |   |   |    |    |    |    |
| 6  |   |   | C | R | E | T | E |   |   |    |    |    |    |
| 7  |   |   | M | A | I |   | R | A | I |    |    |    |    |
| 8  |   |   | A | L | E | V | I | N | S |    |    |    |    |
| 9  |   |   | C | E | N | S | E |   | O |    |    |    |    |
| 10 |   |   | H | T |   | U | L |   |   |    |    |    |    |
| 11 |   |   | C | A | L |   | A | R | G | O  | T  |    |    |
| 12 |   |   | H | O | U | R | D |   | A | I  | R  |    |    |
| 13 |   |   | E | N | C | L | O | U | R | E  |    |    |    |
| 14 |   |   | I | L |   | I | S | L |   | M  |    |    |    |
| 15 |   |   | S | I | L |   |   | A | E | N  | I  | L  |    |
| 16 |   |   | I | D | Y | L | L | E |   | R  | U  | E  |    |
| 17 |   |   | D | O | S | E |   | M |   | M  |    | O  | N  |
| 18 | F | O | I |   |   | A | E | L | E | B  | U  |    |    |
| 19 | O | R | N | I | E | R | E | I | R | O  | N  | E  |    |
| 20 | R | E | E | L | E | P | I | N | O | C  | H  | E  |    |
| 21 | S |   |   | I | M | O |   |   | C | S  |    |    |    |
| 22 | E | V | A | C | U | E | S |   | O | E  | I  | L  |    |
| 23 |   | E | B | A | R | B | O | I | A | S  | P  |    |    |
| 24 | O | R | I | C |   | D | I | N | G |    | R  | E  |    |
| 25 | O | M | E | S | U | R | E | J | R | U  |    |    |    |
| 26 | L | I | E | E |   | L | V | E | U | F  | P  |    |    |
| 27 | O | S |   | S | C | I | O | H |   | M  | L  |    |    |
| 28 | M | O | U | R | S |   | A | B | E | E  | I  |    |    |
| 29 | B | L | U | T | E |   | A | V | L | H  | A  | I  | E  |
| 30 | I | E |   | I | P | O | M | E |   | U  | R  |    |    |
| 31 | E |   | A | S | I | H | E | T |   | S  | S  |    |    |
| 32 | R | O | M | A | H |   | U | S |   | I  | L  | E  |    |
| 33 |   | R | E | H | E | T | E | R |   | I  | R  | E  |    |
| 34 | M | I | R | E |   | T | E | L |   | T  | E  | R  |    |
| 35 | A | S | E |   | F | R |   | F | E | V  | E  | S  |    |
| 36 | A | S | S | E | L |   | T | O | U | R  | S  |    |    |
| 37 | H |   | O | R |   | R | O | U | T | E  |    |    |    |
| 38 |   | T | R |   | E | C | L | O | S |    |    |    |    |
| 39 |   | B | E | A | V | E | N |   |   |    |    |    |    |
| 40 |   | F | A | S | P | E |   |   |   |    |    |    |    |
| 41 |   | W | S | I |   |   |   |   |   |    |    |    |    |
| 42 |   | E | C | I | M | A |   |   |   |    |    |    |    |
| 43 |   | Z | I | R | E | E |   |   |   |    |    |    |    |
| 44 |   |   | M |   | N | R |   |   |   |    |    |    |    |
| 45 |   | L | A | C | T | E |   |   |   |    |    |    |    |
| 46 |   | A | I | R | E | E |   |   |   |    |    |    |    |
| 47 |   | U | S | E | E |   |   |   |   |    |    |    |    |
| 48 |   | D | E | S |   | H |   |   |   |    |    |    |    |
| 49 |   | E |   | P | I | E |   |   |   |    |    |    |    |
| 50 |   | S | T | O | P | F |   |   |   |    |    |    |    |



# ALPHONSE de MOREAU, UN DEPUTE CATHOLIQUE AU CŒUR DE LA GUERRE SCOLAIRE

*Si vous n'avez pas vu l'émission «Controverse» du 4 juin dernier (Controverse est ce débat dominical mené de main de maître, à midi, sur RTL, par Pascal Vrebos) vous avez raté un affrontement intéressant. Le ministre président du gouvernement de la Communauté Française (nos éminences actuelles portent décidément des titres interminables), Hervé Hasquin, PRL, proposait tout bonnement à notre évêque de Namur, le rigoureux Monseigneur Léonard, de supprimer les cours de religion et de morale ; ils seraient remplacés par une initiation à la philosophie et une étude comparée des religions. Monsieur Hasquin souriant,, affable, convaincant, patient ; Monseigneur Léonard assez raide, manifestation peu enclin à esquisser le moindre sourire devant une proposition aussi saugrenue. Opposition formelle. La question a fait l'objet d'un beau débat, a soulevé quelques vagues de réflexions pendant les jours suivants et puis, le soufflé est retombé : beaucoup d'autres problèmes, plus importants et plus urgents, peuplent les insomnies de nos élus.*

*On laisse mûrir !...Mais vous pouvez être sûrs que Monsieur Hasquin ne laissera pas moisir.*

*Elle a l'air anodine, maintenant, cette affaire du cours de religion. Elle ne soulève plus guère de passion. Mais à la fin du siècle dernier elle a pris une importance telle qu'elle a été un des enjeux majeurs de la vie d'un gouvernement. Elle a été le motif d'une véritable guerre civile et notre bourgmestre de l'époque, Alphonse de Moreau, en a été un des plus ardents soldats.*

*Pour bien comprendre la chose et le combat d'Alphonse de Moreau il est utile de les situer dans leur cadre historique.*

## **Quatre dates jalonnent l'évolution de la question : 1842, 1879, 1884, 1895.**

### **1842. Première loi organique sur l'enseignement primaire.**

Le gouvernement, à cette époque, est mixte (libéraux et catholiques) et dirigé par Jean-Baptiste Nothomb, libéral modéré. Cette loi, votée le 24 mars, oblige chaque commune à entretenir au moins une école primaire, publique ou privée. **L'enseignement de la religion catholique (catéchisme et histoire sainte) considérée comme inséparable de la morale est obligatoire**, sauf pour les élèves professant un autre culte reconnu. Cet enseignement doit être donné et inspecté par le clergé.

C'est une concession énorme faite aux catholiques mais elle correspond aux désirs d'une population qui, dans son ensemble, est profondément attachée à la religion et à l'Eglise.

### **1879. Deuxième loi organique sur l'enseignement primaire.**

Bizarrement, c'est au cours d'une période où le catholicisme s'affermait encore grâce à la puissante personnalité du pape Pie IX que les libéraux prennent le pouvoir en juin 1878. Frère-Orban, formateur, crée un septième ministère, celui de l'instruction publique. Il est pris en charge par M. Van Humbeeck qui met aussitôt en chantier un projet de révision de la loi de 1842. Les longues et brillantes plaidoires d'Alphonse de Moreau, porte-parole des catholiques, ne parviennent pas à convaincre suffisamment de députés et la loi est votée à la Chambre par 67 voix contre 60 le 6 juin. Elle passe de justesse au Sénat et le roi la sanctionne le 1 juillet 1879.

Ce n'est pas pour rien que les catholiques l'appellent «la loi de malheur» : elle rabote considérablement l'influence de l'Eglise sur l'école.

Il doit y avoir au moins une école primaire publique laïque par commune ; c'est le gouvernement qui nomme les inspecteurs, approuve les programmes et les livres scolaires ; l'enseignement normal devient un monopole de l'Etat ; les instituteurs sont nommés par les communes et doivent posséder un certificat d'études ; **les cours de religion sont supprimés**. Maigre concession faite aux catholiques : la religion peut être enseignée par le clergé à l'école mais seulement à la demande expresse des parents et en dehors des heures de classe.

Cette loi est considérée par l'Eglise comme une déclaration de guerre. Et c'est la guerre. Les évêques avaient déjà contre-attaqué le projet de loi en janvier par un mandement collectif qui stigmatisait l'école neutre, mandement qui se terminait par cette prière, qu'allaient longtemps répéter les fidèles : «Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi délivrez-nous Seigneur». Ils frappent plus fort, le 18 juin quand la loi est votée, en ordonnant formellement la résistance ; ils interdisent aux catholiques, sous peine de refus des sacrements, de placer leurs enfants ou d'enseigner dans une école officielle ; ils excommunient les défenseurs de l'école officielle ; ils exhortent les fidèles à créer une école catholique dans chaque paroisse.

Le texte des évêques a des accents carrément militaires, des accents de croisade : «La lutte s'ouvre aujourd'hui. Elle sera longue et difficile. Dieu le veut».

Pour ouvrir ces écoles une vaste collecte de fonds est organisée ; elle drainera plus de 40 millions (de francs de l'époque !) avant la rentrée d'octobre. Sous la pression du clergé, des grands propriétaires et des châtelains vingt pour cent des instituteurs et trente pour cent des élèves passent des écoles officielles aux écoles libres. De part et d'autres les pressions sur les consciences et les portefeuilles s'exaspèrent ; par exemple, on refuse aux rebelles pauvres l'accès aux bureaux de bienfaisance (officiels) ou aux institutions charitables (catholiques).

Le pape Léon XIII est pris entre deux feux ; il ne peut blâmer la résistance de ses évêques ni accepter une loi qu'il réprouve. L'ambiguïté se résout le 5 juin 1880 par une rupture : l'ambassadeur belge au Vatican est rappelé. La victoire

sera remportée par les catholiques au prix d'efforts financiers considérables. La surenchère sera fatale aux libéraux ; les grosses dépenses de la guerre scolaire font gonfler exagérément le déficit de l'Etat et le gouvernement se voit obligé d'exiger de nouveaux impôts. C'est ainsi que les libéraux perdent le pouvoir en 1884.

### **1884. Troisième loi organique sur l'enseignement primaire.**

Le 16 juin 1884 un gouvernement catholique est mis en place (Alphonse de Moreau en fait partie ; on en a beaucoup parlé dans le numéro précédent). Il n'attend guère pour réformer la loi de malheur. D'abord, le ministère de l'instruction publique est supprimé. Le 23 juillet, la direction des écoles primaires est confiée aux communes et le 10 septembre la nouvelle loi est votée, une loi qui enlève à l'Etat son monopole scolaire.

Les communes ont le droit d'adopter une ou plusieurs écoles libres c'est-à-dire de subventionner les écoles catholiques ouvertes partout pendant la guerre scolaire ; il suffit que vingt pères de famille le demandent.

En revanche, si vingt pères de famille l'exigent, l'école communale neutre est maintenue. L'enseignement peut être donné sans diplôme. L'enseignement normal devient libre. **L'enseignement religieux figure au programme mais n'est pas obligatoire** ; concession faite aux libéraux en réponse à leur concession de 1879.

Evidemment, cette loi catholique renverse la situation que les libéraux avaient créée en 1879. De nombreuses écoles publiques disparaissent au profit des écoles catholiques. Et les libéraux considèrent à leur tour cette loi comme une déclaration de guerre.

La guerre scolaire reprend donc de plus belle. Ne dure-t-elle pas encore ?...

Pour être complet ( ? ) il faut ajouter qu'une quatrième loi organique, en 1895, va radicaliser encore la position catholique : **l'enseignement de la religion et de la morale redevient obligatoire**. Mais à cette date Alphonse de Moreau n'est plus «en politique»...

Si l'on considère les quatre lois scolaires sous

l'angle du cours de religion on peut résumer la situation en quatre mots.

En 1842, le cours de religion est obligatoire ; en 1879, il est supprimé ; en 1884, il est autorisé ; en 1895, il est obligatoire.

### **Les plaidoiries d'Alphonse de Moreau à la Chambre pour l'enseignement catholique.**

**Séance du 4 mars 1879 (la loi de malheur est en projet)**

Trois directeurs ecclésiastiques d'écoles normales ont été révoqués par M. Van Humbecck, ministre de l'instruction publique.

**Tant d'honnêtes parents reconnaissent encore la grande et salutaire influence de la religion dans l'éducation...**

«La révocation de trois directeurs ecclésiastiques, cette mesure violente et injustifiable qui nous blesse si profondément, ne frappe pas seulement toute une catégorie de citoyens : les membres des clergés, qu'au mépris de la Constitution on met hors la loi. Elle frappe surtout tant de pères de famille, tant d'honnêtes parents, qui reconnaissent encore, contrairement au libéralisme du jour, la grande et salutaire influence de la religion dans l'éducation.

Ces parents sont Belges ; ils acquittent les impôts ; ils contribuent de leurs deniers au service de l'Etat. Pourquoi donc les traiter en parias ?

Les autres pourront suivre ces cours sans s'exposer à perdre aucun de leurs biens, tandis que les catholiques se verront exposés à perdre le bien précieux de la foi.

...Les parents tiennent à l'atmosphère religieuse dans les écoles normales. Trois quarts au moins des parents belges sont antipathiques aux mesures légales et administratives par lesquelles vous comptez chasser Dieu et la religion de l'enseignement normal...

L'œuvre que vous méditez n'est pas une œuvre d'éducation, c'est une œuvre de révolution. Vous voulez transformer l'esprit national et de chrétien qu'il est aujourd'hui le rendre athée et franc-maçon.

**Croyez-vous donc que l'antique et glorieuse**

**foi catholique ne soit plus , comme vous l'avez dit, qu'un cadavre** et qu'elle n'anime pas de sa vie immortelle et divine des millions d'âmes, dont la résistance sera plus forte que vos lois et vos persécutions bureaucratiques. **Nous résisterons, légalement sans doute, mais nous résisterons énergiquement !**

...Vos écoles normales prétendent neutres, où l'on ne pourra faire un signe de croix sans entendre les ricanements de l'athéisme, où l'on ne pourra apprendre sa religion sans être suspecté de cléricisme par certains inspecteurs, thuriféraires gagés d'une politique antireligieuse, seront l'effroi de toutes les familles qui tiennent encore à conserver les saines traditions du dogme et de la morale chrétienne.

**Si vous saviez ce qu'il faut à l'instituteur de patience et de dévouement, de vertus et de sainteté pour remplir sa mission à chaque heure du jour.**

Oui, messieurs, si vous vous faisiez une juste idée de la vie de l'instituteur, si vous compreniez la grandeur de sa tâche et son aridité ; si vous calculiez ce qu'il lui faut de patience et de dévouement pour accomplir sa mission, de vertus, de sainteté pour la remplir à chaque heure du jour ; si vous vous représentiez cet homme, que la renommée ignore, en lutte continuelle avec les instincts naissants qui peuvent déchirer la société, combattant dans la jeunesse toutes les saillies du vice, développant en elle avec tendresse tous les penchants heureux, recommençant le lendemain ce qu'il croyait avoir achevé la veille, ne se lassant jamais, ni devant les intelligences obtuses, ni devant les volontés rebelles, ni devant les caractères pervers.

Ah ! vous sauriez que pour récompenser un tel oubli de soi-même, une semblable abnégation, un service social de cette importance, il faut plus qu'une parole flatteuse d'un inspecteur, plus qu'une médaille jetée sur la poitrine ou qu'une augmentation de traitement, il faut une récompense divine ! C'est ce précieux mobile, ce saint encouragement dont vous ne voulez plus dans vos écoles normales».

Eloge des instituteurs à méditer en cette période pénible pour l'enseignement où l'enseignant semble avoir perdu la considération qui lui est due !

### **J'ai dit que je considérais le catholicisme comme un cadavre dans le monde moderne.**

Monsieur Van Humbecq tient à s'expliquer sur cette assertion que M. de Moreau d'Andoy vient de lui rappeler : «Messieurs, l'honorable préopinant a fait allusion à un mot qui, depuis trois semaines, court toute la presse catholique et a même eu l'honneur d'être inséré, dénaturé toutefois dans un mandement épiscopal. C'est une allusion à un toast qui remonte à plus de quatorze ans, que j'avais parfaitement oublié...Ce toast, on a voulu le ressusciter; on l'a porté jusqu'à la tribune nationale; il faut donc que je l'explique.

J'ai dit que je considérais le catholicisme comme un cadavre dans le monde moderne; mais ai-je ajouté, non pas dans les préceptes sublimes qui lui sont communs avec toutes les sectes chrétiennes et qui appartiennent à la morale universelle. Oh non! je n'ai pas dit cela; les principes communs au catholicisme et à toutes les sectes chrétiennes resteront toujours vivants.

**Mais j'ai dit que le catholicisme est un cadavre dans ceux de ses dogmes qui ne permettent pas à l'homme de penser autrement que par l'intermédiaire du prêtre,** et dans cette hiérarchie, créée en vue de la domination universelle...Je persiste à dire que rêver cette domination universelle qui a été l'idéal de la société du moyen âge et qu'on représente encore comme la vraie loi de la société chrétienne, que poursuivre ces revendications que le moyen âge et ses rois de droit divin n'ont jamais consenti à consacrer, c'est poursuivre une chimère, c'est là aussi une prétention qui est morte».

### **Séances du 29 et du 30 avril 1879**

Ces séances sont consacrées à «La discussion du projet portant révision de la loi de 1842 sur l'instruction primaire». Alphonse de Moreau, porte-parole des catholiques, y fait une vraiment

très longue plaidoirie pour exprimer l'opposition véhémente de son parti à ce projet de loi qui, notamment, supprime le cours de religion. Morceaux choisis.

### **Cette sublime et grande chose qu'on appelle la religion vous déclarez qu'elle est indifférente à l'éducation de l'enfant au même titre que l'étude du flageolet.**

Dans l'ensemble des sciences qui sont considérées comme indispensables pour la formation de l'homme, l'article 5 énumère la morale, la lecture, l'écriture, la gymnastique et le reste. La religion ne fait plus partie du programme officiel; Alors que le gouvernement considère comme indispensable de savoir lire, écrire, compter, se tenir droit sur la corde raide, il n'attache qu'une importance secondaire à la connaissance de Dieu et de ses préceptes. Il pense même que l'on peut s'en passer.

Ainsi, cette sublime et grande chose qu'on appelle la religion, ce saint et indispensable commerce de l'homme avec Dieu, cette institutrice divine qui nous enseigne les vérités les plus essentielles, cette puissance illuminatrice et fortifiante qui embrasse notre existence tout entière, l'éclaire, la conduit, lui révèle son origine et sa destinée, et la porte en la guidant du berceau à la tombe, cette nécessité sociale que tous les peuples ont reconnue, vous déclarez qu'elle est indifférente à l'éducation de l'enfant au même titre que l'étude du flageolet; Ou la religion est indispensable à l'homme ou elle est une fausseté. Si elle est indispensable, reconnaissez-le dans votre loi. Si elle est une fausseté ignorez-la. Mais ne venez pas caresser dans votre article 4 ce que vous écrasez dans votre article 5.

### **L'Etat n'a pas à s'inquiéter du sanctuaire ou ira s'abriter la divine proscrire.**

Il résulte clairement de l'article 5 qu'aux yeux de l'Etat la religion n'a aucune importance réelle dans l'éducation. Pourquoi, après cette profession de foi catégorique, déclarer dans l'article 4 que l'enseignement religieux est laissé au soin des familles et des ministres du culte? Mais cela va de soi; c'est inutile à dire; cela ne

regarde pas le législateur. Le législateur a chassé la religion du programme de l'enseignement primaire, il a épuisé son droit, si droit il y a, et il n'a pas à s'inquiéter du sanctuaire où ira s'abriter la divine proscrite.

**Pour nous qui sommes fiers d'être des hommes de foi la religion est la science de la vie, la lumière qui éclaire toutes nos actions, leur donne leur raison et leur but.**

Je tiens à constater que de tous temps les législateurs et les philosophes, à l'exception de quelques stoïciens, ont toujours donné pour base à la morale une religion positive, et que c'est pour cela que tous les politiques dignes de ce nom, depuis Platon jusqu'au Prince de Bismarck, ont tous rendu hommage à la religion et reconnu sa nécessité sociale.

Or en inscrivant dans votre loi la morale indépendante, vous dépouillez la religion d'une de ses prérogatives les plus essentielles, d'un de ses attributs les plus glorieux, ce qui fait sa valeur et sa puissance sociale.

Pour nous qui sommes fiers d'être des hommes de foi, la religion n'est pas une science quelconque qui orne plus ou moins agréablement le cerveau de l'homme, c'est la science de la vie, la connaissance de nous-mêmes, la lumière qui éclaire toutes nos actions, leur donne leur raison et leur but.

**Cette manière de respecter toutes les religions en les passant toutes sous silence ressemble assez au fait de cet hôte qui, pour respecter les goûts de tous ses convives ne leur donne absolument rien à manger.**

Mais s'il est exact que l'Etat ne peut enseigner dans ses écoles ni religion ni doctrine déterminées, il faut accepter ce principe avec toutes ses conséquences, et conclure que l'Etat est incapable de former un homme, un citoyen et qu'il n'a pas à se mêler d'éducation.

De quoi s'agit-il dans l'éducation ? D'apprendre aux jeunes générations la lecture, l'écriture, la grammaire, la gymnastique ? Ah ! S'il ne s'agissait que de cela, il n'y aurait pas de dissentiments entre nous et nous serions coupables de dépenser tant de millions pour un si mince ré-

sultat. Chacun le sent, l'enfant qui passe cinq ou six heures par jour sous l'influence d'un même instituteur se forme à ses leçons, à ses exemples, à la pression quotidienne et victorieuse d'une telle supériorité, d'une si incontestable autorité.

**Cette influence du maître sur l'élève, c'est l'influence d'une âme sur une âme**

Cette influence du maître sur l'élève, ce n'est pas l'influence de l'engrenage sur la roue ou du marteau sur l'enclume, c'est l'influence d'une âme sur une âme, d'un être raisonnable sur un être raisonnable, c'est l'influence des idées qui descendent doucement et victorieusement d'un cœur et d'une intelligence pour s'implanter et prendre vie dans un autre cœur et dans une autre intelligence ; c'est l'influence des idées, messieurs. Et celles qui se groupent et se réunissent dans un ensemble complet, comme il est nécessaire de les avoir unies et concordantes pour élever un homme, forment ce corps de principes qu'on appelle religion ou doctrine.

**La vérité doit être transmise socialement, c'est-à-dire par l'enseignement.**

Le pain de l'intelligence, c'est la vérité. Le vrai pain de l'âme humaine, c'est avant tout la parole de Dieu et ce pain là vous ne le servirez pas dans vos écoles. Quelle sera donc la vérité que vous donnerez en pâture à ces jeunes intelligences que vous avez la prétention de former et d'élever ?

D'élever, messieurs ! Quel admirable mot, et comme il s'agit bien de prendre l'enfant et de le faire monter jusqu'à Dieu. Si l'Etat n'a ni philosophie ni religion, c'est-à-dire pas de vérité, de quel droit se mêle-t-il d'enseignement ?

**L'école neutre avec son instituteur neutre est une éblouissante utopie.**

Encore une fois, l'instituteur n'est pas une machine plus ou moins perfectionnée chargée d'harmoniser et de combiner d'autres machines informes et inachevées. L'instituteur est un homme doué de jugement, de sentiment et de volonté, il a un cœur pour aimer, une intelli-

gence pour voir le vrai, une puissance d'action pour faire le bien.

Tout dans cette frêle et intéressante créature qu'est l'enfant, réclame les données certaines, infaillibles d'une religion positive. Ces continuel pourquoi, ces hésitations d'une intelligence qui s'éveille, d'une volonté qui cherche sa voie, restent sans solution si vous n'avez pas à lui offrir les sublimes raisons de la foi.

**Il sera permis de tout expliquer par la théorie inacceptable de la transformation des espèces.**

Il sera permis au premier instituteur venu de tout expliquer par la théorie usée des générations spontanées ou par celle tout aussi inacceptable de la transformation des espèces, mais il ne pourra pas parler de rapports entre le Créateur et la créature ; et le père de famille, qui tiendra à l'éducation religieuse de ses enfants, qu'il soit juif, protestant ou catholique, se trouvera dans la dure nécessité ou de ne pas envoyer ses enfants à l'école ou d'en faire de petits sceptiques.

M. de Moreau fait ici allusion aux théories de Darwin (1809-1882) sur l'évolution des espèces, théories qui malheureusement contredisent l'ancien testament.

**La Constitution, qui veut la liberté des cultes et la liberté de conscience, ne peut vouloir une instruction primaire sans religion.**

Elle impose à l'Etat le paiement des traitements et des pensions des divers clergés. Impossible donc de prétendre que la Constitution n'admet pas la religion comme une institution sociale qu'il faut protéger et soutenir. N'aurait-elle reconnu les cultes, n'aurait-elle admis leur liberté que pour permettre de les détruire ?

Or, comment les différentes religions pourraient-elles se maintenir et vivre si vous les excluez de l'éducation du peuple, si vous ne les admettez pas efficacement dans l'école ?

Comment ! La Constitution commettrait-elle la faute de prôner l'influence des religions positives au point de leur accorder une liberté sans pareille et de payer leurs ministres et en même temps, leur refuserait-elle les moyens de se

perpétuer et de vivre ?

Cette inconséquence ne peut être le fait d'un législateur intelligent et consciencieux.

**Il n'y a pas d'enseignement sans autorité. L'instituteur doit être entouré de l'auréole de la vérité.**

Si vous admettez qu'il n'y a pas de morale sans religion, l'Etat doit bien accorder à ceux qui enseignent et la morale et la religion une autorité quelconque dans ses écoles. Il le faut parce qu'il n'y a pas d'enseignement sans autorité. L'instituteur doit être entouré de l'auréole de la vérité, or il n'y a rien de plus autoritaire que la vérité ; elle est ce qu'elle est et pas autre chose.

Le prêtre qui est censé connaître seul les données de la science religieuse est donc seul à même de la donner, de la diriger, et de surveiller et d'inspecter ceux qui la donnent à sa place.

**Le prêtre enseignera une morale, l'instituteur en enseignera une autre. L'un enseignera l'histoire sainte, l'autre traitera les miracles de niaiseries.**

Le prêtre montrera les splendeurs du catholicisme, son influence bienfaisante sur la société moderne ; l'instituteur tâchera d'établir qu'il n'en est rien, que l'Eglise n'a pas aboli l'esclavage, qu'elle n'a pas émancipé la femme. L'un enseignera l'histoire sainte, l'autre traitera de niaiseries, d'inventions, de rêves, tous les miracles dont il est question dans les livres saints ? Véritable gâchis ! Mais que devient, au milieu de ces contradictions, de ces affirmations et de ces négations qui s'entrechoquent, au milieu de ces luttes d'idées, de sentiments et de croyances, que devient l'âme et l'intelligence de l'enfant ?

**Pour pouvoir soutenir avec une apparence de raison l'abrogation de la loi de 1842 il faut établir que la morale est indépendante du dogme.**

M. de Moreau fait une longue dissertation sur la morale pour conclure : Il faut bien admettre que la loi morale, à moins qu'elle ne soit une

chimère, une illusion, une abstraction sans réalité, doit venir d'un être supérieur à l'homme. Cet Être ne peut être que Dieu ; si donc je ne reconnais pas son existence, si je n'admets pas sa Providence, ne venez pas me parler de la loi morale. Elle n'a aucun empire sur moi.

**Je n'hésite pas à dire que je considère la doctrine de la morale indépendante comme un véritable danger social, elle porte dans ses flancs le socialisme et l'Etat qui la prend pour base de son enseignement et surtout de son enseignement primaire est, je ne crains pas de le dire, ou aveugle ou criminel. Je suis bien persuadé que l'avenir ne tardera pas à me donner raison.**

Quand les conventionnels du siècle dernier enlevèrent à la morale son caractère religieux, que firent-ils de ces vertus les plus essentielles, de ces vertus qui font la force physique et intellectuelle des peuples ? Quel fut le vrai symbole, l'expression vivante de cette morale indépendante ?

La volupté représentée par ses plus infâmes représentations ; l'immoralité orgueilleuse, exhibée sans pudeur au milieu de femmes déhontées et sanguinaires, la courtisane remplaçant la Divinité.

**Eduquer un homme, c'est lui donner la loi de sa vie, les règles de sa conduite et l'art d'y conformer ses actes.**

Comment arriver à ce résultat, accomplir cette œuvre de formation, si vous ne savez pas ce que c'est que l'homme et quelle est sa destinée ? La religion vous fixe sur ces questions. Vous n'en voulez pas, force vous est de recourir à la philosophie. Que diriez-vous de celui qui entreprendrait l'élevage, le dressage d'un cheval sans savoir à quelle fin il le dresse, sans savoir quelle est la nature de l'animal ?

Avouez-le, messieurs, vous ne pouvez avoir de morale parce que vous n'avez, comme je l'ai montré hier, ni religion ni philosophie ; et la conséquence logique de votre système, de votre séparation absolue de l'Etat et de l'Eglise, c'est votre incompetence complète, radicale en matière d'enseignement.

**Ce n'est pas au moment où le socialisme grandit qu'il faut jeter le trouble dans les consciences.**

Ce n'est pas au moment où le socialisme monte et grandit, ce n'est pas au moment où la société indécise ne sait sur quel principe, sur quelle base elle repose, ce n'est pas au moment où la probité même est exclue des relations d'affaires, où il n'y a plus rien de stable, ce n'est pas ce moment qu'il faut choisir pour jeter le trouble dans les consciences et pour, tout au moins, diminuer l'action religieuse.

Aujourd'hui que le progrès de la richesse matérielle est arrêté, aujourd'hui que les industries souffrent, que l'agriculture est écrasée, que l'on a des inquiétudes pour le lendemain, vous faites une action mauvaise en divisant la Belgique comme vous allez le faire et en venant ajouter aux inquiétudes de l'heure présente les inquiétudes plus cuisantes encore de l'avenir.

Ah ! si j'osais faire appel à votre patriotisme ! Je sais que de votre côté comme du nôtre on ne désire qu'une chose, le bien, la prospérité, la grandeur de la Belgique. Eh bien, si vous compreniez le mal que vous faites, l'injure que vous infligez à nos croyances, combien vous nous blessez dans ce que nous avons de plus cher, eh ! je n'hésite pas à dire à la veille du renouvellement de notre indépendance, à la veille du cinquantième anniversaire de notre nationalité, vous ne poseriez pas un acte semblable, **car toujours nous considérerons cette loi comme attentatoire à nos libertés les plus chères, les plus précieuses, les plus intimes ; toujours nous la considérerons comme une flétrissure de la nation.**

**Séance du 22 janvier 1880.**

La loi de malheur a été votée. La bataille du recrutement scolaire fait rage. M. de Moreau dit son indignation devant l'attitude des bureaux de bienfaisance qui imposent la fréquentation de l'école officielle pour accorder leur aide. Extrait caractéristique.

Le bien du pauvre que le bureau de bienfaisance doit chercher à réaliser, consiste à lui rendre en partie cette indépendance et cette



dignité que la misère lui a ravies et si, au lieu de cela, on lui enlève la liberté de conscience et la liberté d'enseignement, on empire plutôt que l'on n'améliore sa triste situation.

Ces parents chrétiens, qui peut-être ne se plaindraient pas si, comme les esclaves de l'ancienne Rome, on les soumettait à un travail rigoureux sous le fouet et les lanières de cuir, se révoltent sous cette pression scandaleuse qui opprime leur conscience.

Le Christ est venu parmi nous pour apporter à l'homme non seulement la liberté de son corps, mais encore et surtout la liberté de son âme. **Et quand on dit à un pauvre : « Livre ton enfant à tel maître dont tu ne veux pas en ton âme et conscience ou meurs de faim », on renouvelle dans ce qu'il avait de plus humiliant l'esclavage païen.** La suprême ressource de l'esclave était aussi de mourir.

Et dire que de semblables horreurs se passent dans un siècle qui se vante de son humanité et qu'il se trouvent des journaux pour y applaudir.

...

**Notre voie est toute tracée, nous tâcherons de sauver la liberté de conscience et la liberté d'enseignement...**

...ces libertés qui nous permettent de pallier le mal que vous faites et nous lutterons contre un monopole d'autant plus insupportable qu'il sert pour la première fois depuis 1830 d'armes illégales pour entraver nos droits les plus constitutionnels.

Vous nous avez froissés, messieurs, dans nos convictions de citoyens et de chrétiens, nous vous avons supplié de n'en rien faire, vous ne vous êtes arrêtés devant aucune considération ; et aujourd'hui, au lieu de tranquilliser les esprits, vous venez encore les surexciter davantage.

Pauvre Belgique qui, après quarante-huit ans d'indépendance et de bonheur, se voit livrée en de pareilles mains.

### **Le petit catéchisme à l'époque de M. de Moreau.**

Cette lutte ardente pour la liberté d'enseignement évoquée avec tant de passion par M. de Moreau a donc été remportée haut la main par les catholiques en 1884 et a permis à l'ensei-

gnement catholique de s'installer confortablement et définitivement.

Le hasard (par la main de M. Aimé Guillaume, que je remercie) m'a permis de redécouvrir un ancien petit catéchisme. Celui de l'enfance de son épouse, Marthe Guillaume. De petit format (14 X 9 cm), encore soigneusement recouvert de papier bleu et personnalisé par une belle étiquette comme on les aimait alors.

Ce petit catéchisme de 1939 est une réédition de celui de 1861, c'est-à-dire qu'il était, avec peu de variations, d'application à l'époque d'Alphonse de Moreau. Ceux et celles qui l'ont connu s'en souviennent certainement avec une certaine émotion, l'émotion du souvenir de cet événement extrêmement important que constituait la Communion Solennelle.

Il m'a semblé intéressant d'en photocopier quelques pages pour donner une idée (ou rappeler !) de la façon dont on enseignait la religion, avant la guerre, aux petit(e)s candidat(e)s à cette fameuse Communion.

### **La déception posthume d'Alphonse de Moreau.**

Il doit se retourner désespérément dans sa tombe le pauvre député s'il voit ce qu'est devenu cent vingt ans plus tard cet enseignement de la religion pour lequel il s'est tant démené.

La situation actuelle me semble parfaitement décrite par un article de Jean Kamp (qui se désigne comme prêtre du diocèse de Malines-Bruxelles), paru en carte blanche dans «Le Soir» du 27 juin dernier. Rappelons que l'abbé Kamp est Wierdois depuis de nombreuses années.

Voici la copie de cet article qui s'intitule : **« Cours de religion déjà supprimés ? »**

«Le projet du ministre Hasquin (remplacer les cours de religion dans les classes du secondaire par des cours de réflexion philosophique), si sa réalisation est improbable dans l'immediat car elle exigerait une révision de la Constitution, vient cependant à son heure.

**Pas davantage que les évêques, le ministre ne peut en effet ignorer l'état de délabrement dans lequel se trouve bien souvent aujourd'hui (et surtout dans les classes terminales) le cours**

de religion.

Que reste-t-il, en effet, de catholique ou de spécifiquement religieux dans nombre de cours dits «de religion» et ce dans nombre de nos instituts d'enseignement catholique ? Il n'est ni téméraire ni excessif, nous semble-t-il, d'affirmer que, bien souvent, il n'en reste rien - ou presque. Leur suppression ne ferait, en bien

des cas, qu'entériner une situation de fait. Ceci, bien entendu, là où il s'agit des classes terminales.

L'enseignement religieux - au sens strict et institutionnel de ce terme - peut encore garder un impact (bénéfique ou discutable, c'est selon) au début du secondaire et, à fortiori, dans les classes des préparatoires ou des

NICOLAS-JOSEPH DEHESELLE

*Par la Miséricorde divine  
et la grâce du Saint-Siège apostolique*

EVÊQUE DE NAMUR

A tous ceux qui les présentes verront, salut dans le Seigneur.

En confrontant différentes éditions du *Petit Catéchisme* du diocèse, Nous y avons remarqué des variantes et même quelques altérations.

Ces différences, il est vrai, ne sont pas essentielles; mais il est de notre devoir de veiller à ce que, dans une matière si importante, il ne se glisse aucune erreur, et qu'il y ait partout une entière uniformité dans l'enseignement religieux de la jeunesse. C'est pourquoi nous avons chargé deux ecclésiastiques, particulièrement versés dans la science théologique, de revoir ce Catéchisme et de Nous soumettre le résultat de leur travail.

En conséquence, et après avoir mûrement examiné le tout par Nous-même, Nous faisons publier par le sieur Wesmael-Legros, imprimeur de l'Evêché, une nouvelle édition du *Petit Catéchisme* avec les corrections et les additions qui Nous ont paru utiles.

Cette édition sera désormais la seule reconnue et adoptée dans notre diocèse; l'usage en sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Et pour que dans la suite des temps le texte de ce Catéchisme ne soit pas altéré, Nous défendons de le réimprimer à l'avenir sans notre permission expresse.

Donné à Namur, le 27 juillet 1861.

† NICOLAS-JOSEPH,  
EVÊQUE DE NAMUR.

Nous permettons à M. Ad. WESMAEL-CHARLIER de réimprimer le susdit Catéchisme avec les modifications exigées par le décret *Quam singulari*.  
Namur, le 15 octobre 1911.

† THOMAS-LOUIS,  
EVÊQUE DE NAMUR.

Nous autorisons la Maison Ad. WESMAEL-CHARLIER à réimprimer le susdit Catéchisme.  
Namur, le 15 juillet 1939.

† THOMAS-LOUIS,  
EVÊQUE DE NAMUR.

PETIT

# CATECHISME

OU

SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

DIVISÉ EN TROIS PARTIES

CONTENANT

- I. — Les premiers fondements de la foi chrétienne
- II. — Les devoirs d'un bon chrétien
- III. — Une explication plus ample des choses nécessaires au chrétien

†

NAMUR

ÉDITIONS AD. WESMAEL-CHARLIER (S. A.)

IMPRIMEUR DE L'EVÊCHÉ

Propriété de l'éditeur

Vous pourrez découvrir (ci-dessus et les deux pages suivantes) des extraits d'un ancien petit catéchisme ayant appartenu à Marthe Guillaume.

LEÇON 6

1. *Qui est la mère de Notre Seigneur J.-C.?*  
La Sainte Vierge Marie.
2. *Qui est son père?*  
Jésus-Christ n'a pas eu de père selon la nature humaine, comme avant que d'être homme il n'a pas eu de mère selon la nature divine.
3. *Comment est-il né sans père?*  
Il a été conçu par la vertu miraculeuse du Saint-Esprit, et il est né de sa mère demeurant Vierge.
4. *Joseph n'était-il donc pas son père?*  
Non, mais c'était son nourricier.
5. *Depuis quand Jésus-Christ est-il homme?*  
Depuis 1939 ans.
6. *Et auparavant qu'était-il?*  
Il a toujours été Dieu, de même que les deux autres personnes de la Sainte Trinité.

LEÇON 7

1. *Pourquoi Jésus-Christ est-il venu au monde?*  
Pour nous racheter en nous délivrant de l'état de péché et de damnation.
2. *Pourquoi étions-nous dans cet état?*  
A cause de la désobéissance d'Adam, notre premier père.
3. *En quoi Adam avait-il désobéi?*  
En mangeant du fruit défendu.
4. *Ce fruit était-il mauvais?*  
Non plus que la chair en carême ou le jour du vendredi.

5. *Pourquoi donc nous a-t-il causé un si grand mal?*  
Parce que Dieu avait défendu d'en manger.
6. *Qu'est-ce que Jésus-Christ a fait pour nous racheter?*  
Il a enduré la mort et passion sur l'arbre de la croix.
7. *Jésus-Christ n'était-il point Dieu?*  
Certainement il l'était.
8. *Dieu pouvait-il donc endurer et mourir?*  
Oui, étant fait homme, c'est-à-dire ayant un corps et une âme comme nous.
9. *La divinité n'a-t-elle rien enduré?*  
Nullément.
10. *Qui est devenue son âme quand il est mort?*  
Elle est descendue aux enfers, non des damnés, mais aux limbes.
11. *Quel est ce lieu appelé les limbes?*  
C'est où étaient les âmes des justes morts avant le Sauveur.
12. *Pourquoi y est-elle descendue?*  
Pour les en délivrer.
13. *De là où est-elle allée?*  
Le troisième jour elle est retournée à son corps qui était enseveli, pour le ressusciter glorieux.
14. *Le quarantième jour après?*  
Jésus-Christ est monté au ciel, menant avec lui les âmes des justes.

7. *Que demande Dieu de nous au troisième, Les dimanches tu garderas, etc.?*

Que nous gardions les dimanches et les fêtes commandées, nous abstenant de travailler, assistant à la messe entière, sous peine de péché mortel, à moins que nous n'ayons quelque empêchement légitime, et servant Dieu dévotement.

LEÇON 29

1. *Qu'est-ce que nous commande le quatrième, Père et mère honoreras, etc.?*

D'aimer, d'honorer et de révéler nos parents, de leur obéir en tout ce qui est juste et de raison, sans murmurer contre eux, et de les assister en leurs nécessités, comme aussi de respecter tous autres supérieurs, tant ecclésiastiques que séculiers.

2. *Qui sont les supérieurs ecclésiastiques?*  
Notre Saint-Père le Pape, les évêques, les curés, etc.

3. *Qui sont les supérieurs séculiers?*  
Les souverains, les gens de justice et de police.

4. *Qu'est-il défendu par le cinquième, homicide tu ne seras, etc.?*  
De faire ou de souhaiter aucun mal à soi ou à autrui ; de tuer, blesser, frapper sans autorité légitime ; de porter haine et inimitié au prochain comme aussi toute gourmandise, ivrognerie, mauvais exemple, scandale et tristesse excessive.

5. *Que nous défend le sixième, Luxurieux point ne seras, etc.?*

Il défend toute impureté, c'est-à-dire de prendre ou de permettre aucun plaisir charnel sur soi ou sur autrui, hors du mariage ; par œuvres, par attouchements, baisers, paroles et chansons dites ou écoutées, regards, lectures de livres impudiques et déshonnêtés.

6. *Quel remède pour fuir l'impureté et vivre dans la chasteté chrétienne?*

1<sup>o</sup> Être sobre dans le boire et le manger.  
2<sup>o</sup> Fuir les occasions et les mauvais compagnies, comme les entretiens secrets entre personnes de différent sexe.  
3<sup>o</sup> Fréquenter les sacrements de confession et de communion.  
4<sup>o</sup> Se souvenir de la présence de Dieu et des anges.  
5<sup>o</sup> Penser à la mort, au jugement, au Paradis et à l'enfer.  
6<sup>o</sup> Invoquer surtout l'assistance de la bienheureuse Vierge Marie, mère de chasteté.

LEÇON 30

1. *Qu'est-il défendu par le septième commandement, Le bien d'autrui tu ne prendras, etc.?*

Que personne ne prenne injustement, n'acquière ni retienne le bien, la dette ou le salaire d'autrui, et ne lui fasse aucun dommage sans raison, comme en fraudant dans le négoce ou en ne travaillant pas fidèlement.

2. *Qu'est-ce que Dieu nous défend par le huitième commandement, Faux témoignage tu ne diras, etc.?*

Tout abus de langue, comme mensonge, faux

primaires où l'enfant est encore très réceptif au merveilleux et partant au miraculeux. Deux notions «pivots» dans l'idéologie catholique mais qui résistent mal à l'éveil de la réflexion et de l'esprit critique ; éveil qui aujourd'hui se manifeste de plus en plus précocement chez les enfants et est, d'autre part, de plus en plus largement répandu dans la masse de la population.

Supprimer ce qui, de fait, n'existe (souvent) plus serait, dans cette optique, une démarche utile, et ce pour plus d'un motif :

1. On clarifierait ainsi une situation fondamentalement ambiguë : celle de donner l'illusion que l'on dispense encore un véritable cours de religion dans les écoles alors que, bien souvent, il n'en est rien.

**Ce n'est jamais sans inconvénient que l'on garde un cadavre dans ses armoires.**

2. On obligerait les autorités religieuses à avoir enfin le courage de prendre clairement position dans la délicate mais fondamentale question concernant la doctrine religieuse. **Un des motifs majeurs de la crise - profonde - dans laquelle se débat et s'empêtre l'Eglise catholique actuellement est la confusion qu'elle laisse planer au sujet des «vérités» religieuses (les dogmes) que nombre de prêtres et de théologiens mettent en doute sans oser le dire cependant publiquement, et au sujet desquelles l'autorité elle-même ne dit mot.**

N'est-il pas grand temps que ce qu'on appelle dans l'Eglise le Magistère mette un terme à ce grand silence concernant les dogmes et autres vérités dites religieuses dont il ne peut davantage feindre ignorer qu'ils ont perdu une grande partie de leur crédibilité. Et qui fait que, sur le terrain et donc dans les écoles, l'enseignement religieux ne " passe " plus et que nombre de professeurs de religion n'essaient même plus de le faire passer et préféreraient donc parler d'autre chose.

3. La suppression officielle de ces cours- déjà si souvent effective dans les faits- et leur remplacement par des cours de réflexion philosophique ou de réflexion sur le phénomène religieux et les différentes formes qu'il a prises au cours de l'histoire mettrait fin à une autre

ambiguïté qui souvent a été bien proche de l'imposture : la prétention du Magistère ecclésiastique d'avoir présenté le cours de religion comme susceptible de remplacer le cours de philosophie.

Ce Magistère ne peut plus longtemps feindre ignorer que des vérités prétendument révélées ne remplacent en rien une vraie réflexion philosophique : elles endorment au contraire ou paralysent la réflexion mais ne la remplacent en aucun cas et d'aucune façon ; plus grave peut-être : elles n'ont pas grand-chose à voir avec la Foi évangélique».

Je n'ai pas la possibilité d'organiser un sondage valable mais quelques professeurs, quelques programmes de cours m'ont confirmé le point de vue de l'abbé Kamp : l'enseignement religieux ne passe plus chez les adolescents et les professeurs préfèrent parler d'autre chose. La déclaration des Droits de l'Homme remplace la bible et les Médecins sans frontière remplacent les prophètes et les saints.

Une des phrases mises en évidence dans l'article de l'abbé Kamp parle de «cadavre dans une armoire». Ce cadavre m'en a rappelé un autre. Celui qui est cité par le ministre Van Humbeeck pendant la séance de la Chambre du 4 mars 1879 : «J'ai dit que le catholicisme est un cadavre dans ceux de ses dogmes qui ne permettent pas à l'homme de penser autrement que par l'intermédiaire du prêtre...». Il est assez extraordinaire que, sans concertation, à cent vingt ans d'intervalle, ces deux auteurs, l'un libéral doctrinaire et l'autre, prêtre philosophe, emploient ce mot avec la même signification. Je le disais bien qu'Alphonse de Moreau devait se retourner dans sa tombe.

Le 28 juin, les représentants des différents cours de religion se sont réunis pour en organiser la défense et la promotion. Un groupe de défense se crée. Qui va contre-attaquer le projet Hasquin. La guerre du cours de religion a encore de beaux jours devant elle !

G. Donnet

## LES NOCES D'OR DE L'AN 2000

Le samedi 22 juillet, Monsieur Maaskant, notre échevin de l'Etat Civil, est venu comme chaque année célébrer deux noces d'or, celles d' Aimée Servais et Georges Generet et celles d' Anna Meyfroot et Georges Daoust. Vers l'Avenir a publié le samedi suivant un compte rendu de l'événement.

Georges Daoust est namurois (depuis qu'il y est né le 25 juillet 1923). Il a rencontré son épouse, Anna Meyfroot, à Tournai ; il y était en garnison, engagé comme volontaire de carrière en 1949. Ils se sont mariés le 7 octobre 1930. Il s'était déjà engagé comme volontaire de guerre en 1944, au 16<sup>e</sup> bataillon de Fusiliers. C'est parce qu'il a été muté, plus tard, à l'Ecole du Génie à Jambes qu'ils habitent Wierde (route de Marche). Leur descendance : une fille, trois fils, trois petits-enfants et un arrière petit enfant.



*Aimée Servais et Georges Generet.*

Georges Generet, bien que né à Naninne (le 17 février 1929) où son père jouait souvent le rôle de chef de gare, a passé son enfance à Andoy. Élève de Monsieur Lambiotte à l'école des garçons, il a connu celle avec qui il fête aujourd'hui cinquante ans de fidélité comme élève de Mademoiselle Delvaux. Si vous pouvez remettre la main sur le numéro 27 d'août 97 de cette revue, regardez à la page 19. C'est une rédaction de la petite Aimée Servais sur les difficultés du ravitaillement en 1941. Notée " Très bien ", belle écriture, orthographe parfaite !.. Ce sont donc des amis d'enfance, du même âge (née le 20 mai, elle n'est que de trois mois sa cadette) qui se sont mariés le 18 mars 1950.

Armé de son diplôme de technicien agricole obtenu à l'institut Saint-Quentin à Ciney il a été engagé en octobre 49 à la Maison des Eleveurs, d'abord à Namur, puis à Ciney. Il y est devenu responsable du contrôle du lait pour la province de Namur. Il y a fait une carrière complète.

Georges Generet a aussi une autre carrière, plus courte, de choriste à la paroisse d'Andoy. Pendant une vingtaine d'années, il a chanté dans cette chorale créée après la guerre par monsieur Lambiotte ; le départ de ce dernier et l'arrivée d'un nouveau curé ont hélas ! interrompu cette vocation... Une photo de cette chorale est parue dans le numéro 22 de décembre 95.

Petites anecdotes. Monsieur Maaskant aime rechercher les jubilaires (rares) qui sont nés au village, s'y sont mariés et y ont toujours vécu. Avec Aimée Servais, il est tombé sur une perle rare qui remplit les trois conditions ! À cette particularité il faut en ajouter une autre : Marcel Bertrand, l'échevin qui les a mariés en 1950 était présent en 2000 pour les marier une seconde fois. Emouvant. Monsieur Maaskant était comblé !

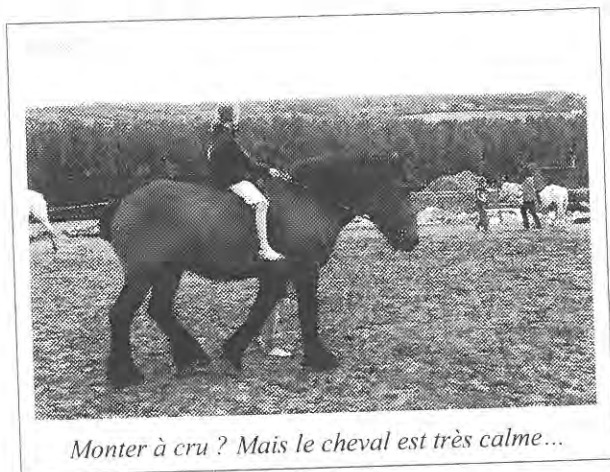
La descendance du couple est assurée par quatre filles (Bertha, Georgette, Lisette et Marina) et neuf petits-enfants.

# LES CHEVAUX DE TRAIT ET LA «FERME OUVERTE»

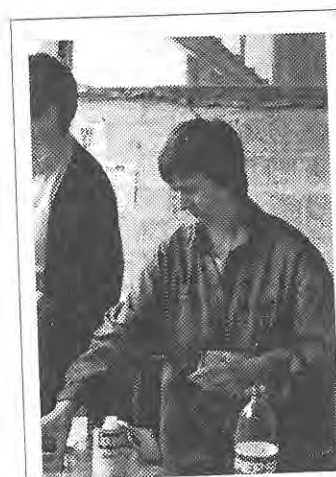
L'opération «Ferme ouverte» à la Ferme Moreau, les 24 et 25 juin dernier, a été vraiment réussie. Affluence record : plus de quatre mille visiteurs !

Grand concours de chevaux de trait (dressage, maniabilité d'attelages, marathon, course d'obstacles), visite des petits animaux de la ferme, dégustation de produits du terroir, promenades sur les chevaux ou en chars à banc...

L'Association Wallonne du Cheval de Trait est vraiment une belle initiative. Bravo à Monsieur et Madame Luc André.



*Monter à cru ? Mais le cheval est très calme...*



*La buvette ne désempilait pas...*

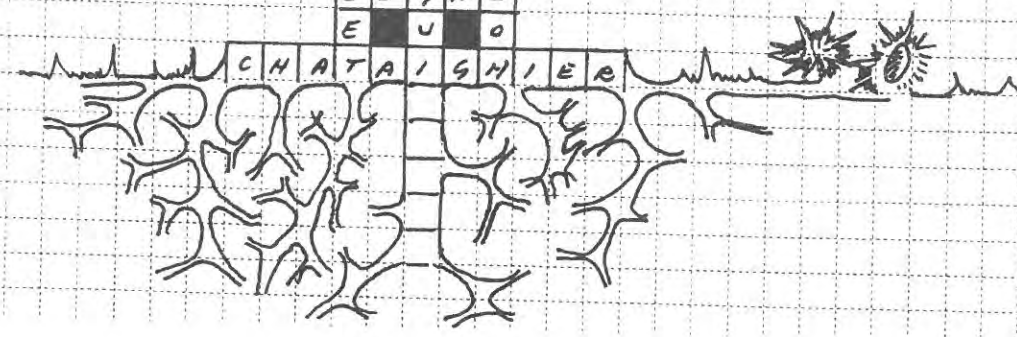


*Il fallait faire la file pour le char à banc.*

# Solution des mots croisés du n° 35

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 32 | 33 |  |  |  |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|--|--|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    | A  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    | V  |    |    | V  |    | J  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 13 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 14 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 15 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 16 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 17 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 18 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 19 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 20 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 21 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 22 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 23 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 24 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 25 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 26 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 27 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |
| 28 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |  |  |

CHATAIGNIER





# LEOPOLD II VU PAR

## JOSEPHINE PIRMEZ

Alphonse de Moreau (1840-1911) a été le contemporain presque exact de Léopold II (1835-1909).  
Ils se ressemblaient d'ailleurs un peu.



Alphonse de Moreau...



... et Léopold II

Voici ce que Joséphine Pirmez écrivait à propos de Léopold II en 1908.

Liège, le 10-12-08.  
L'anniversaire de Léopold II en 1908 (1835)  
Léopold I<sup>er</sup> mourut en 1865, et eut pour successeur  
son fils Léopold II.  
Léopold II est né à Bruxelles le 9 avril 1835. Il  
fit de bonnes études et voyagea beaucoup à l'étranger.  
Quelques jours après la mort de son père, le 17 dé-  
cembre 1865, il fit son entrée dans la capitale et  
fut inauguré au palais de la nation.  
Devant les Chambres réunies et vêts le serment  
constitutionnel, il prononça ensuite un beau discours  
où il disait : « Je promets à la Belgique une roi belge  
de cœur et d'âme dont la vie entière lui appartient. »  
Sous le règne de Léopold II, la Belgique est  
devenue plus riche, plus peuplée, plus belle  
et plus heureuse.  
De grands travaux ont été créés l'Etat du Congo qui a  
été laissé à la Belgique.  
De grands travaux ont été exécutés, parmi eux, le  
Barrage de la Sambre et le palais de justice de  
Liège.

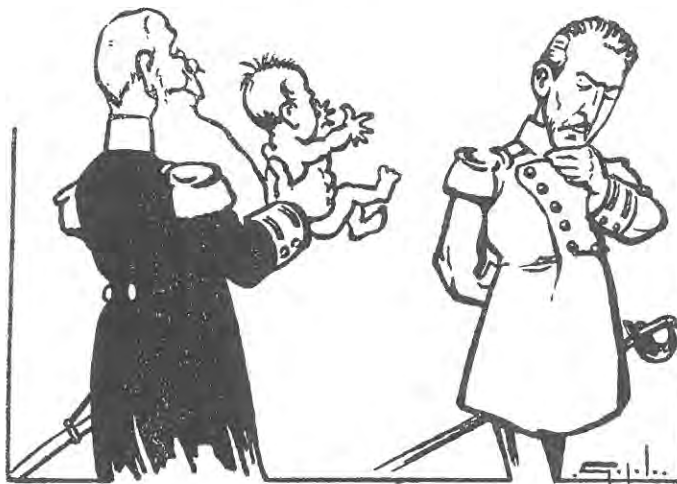
Voici aussi des caricatures de Léopold II comme on n'ose plus en faire aujourd'hui.



Après l'épiphanie.

(*Le Ruy-Blas*, 11 janvier 1908.)

La baronne de Vaughan que le roi Léopold II épousa religieusement, peu de temps avant sa mort, a servi de thème à une multitude de dessins satiriques.



Le nouveau présomptif

— Ça te la coupe, hein, Albert!

Caricature de G. Julio (*Le Cri du Peuple*, 27 oct. 1907)

Cette allusion à un enfant que Léopold II aurait eu de la baronne de Vaughan a également inspiré au *Cri du Peuple* ce poème :

*Près de Bèbeth, en rongant son dépit  
Le prince Albert va faire une sale tête,  
S'il croit que je vais renier mon petit  
Pour ses beaux yeux, je ne suis pas si bête.*

*Au moins je prendrai la précaution  
De le nantir de quelques bonnes rentes,  
Ça vous épargne une dotiation,  
Tant pis si mes filles ne sont pas contentes.*

Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

## TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS  
A VOTRE DOMICILE  
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41

Avenue des Cytises, 9  
5100 ANDOY-WIERDE



Edmond de Moreau

Chauffage-Sanitaire  
Toiture zinguerie

Tél. & Fax (081) 40 06 76  
T.V.A. BE 690.419.274

CHÂTEAU D'ANDOY  
5100 Andoy-Wierde

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE  
(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée

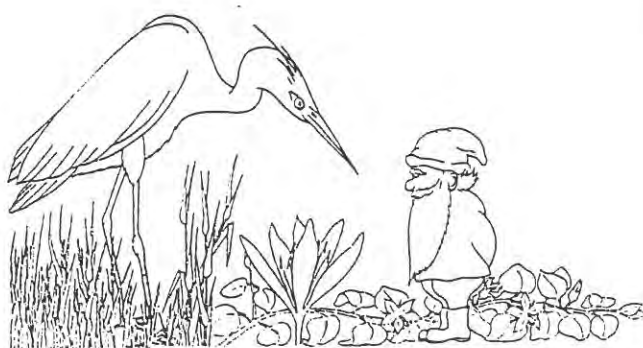


assureur-conseil  
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100

WIERDE ☎ (081) 40 16 77





FLEURS

Chaussée de Marche 90

5141 WIERDE

☎ (081) 40 11 24

## ELECTRICITE GENERALE

# sprl MILELEC

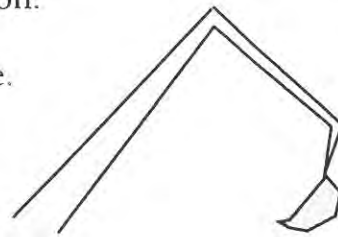
941 chaussée de Marche

5100 WIERDE

Tél. : 081/40.01.00

### TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



### POUR TOUS VOS PETITS TERRASSEMENTS :

- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

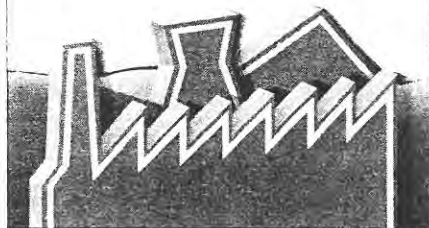
## E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 -5100 Wierde

Tél. & Fax : 081/40.21.02

095/57.49.77

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES  
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

### Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

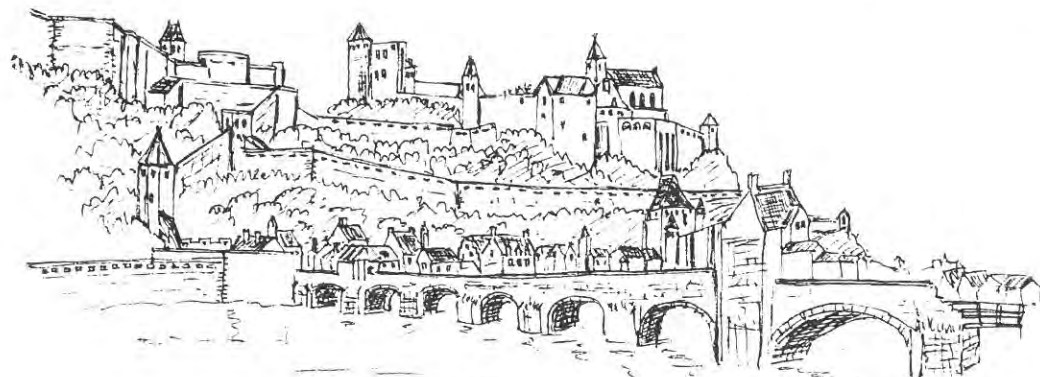
Rue de Nanvoie, 2 Chée de Louvain, 367

5100 ANDOY-WIERDE 5004 BOUGE

☎ (081) 40 03 22 ☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS – FINANCEMENTS – ASSURANCES – DEVICES ETRANGERES – OPERATIONS EN BOURSE –  
PRETS HYPOTHECAIRES – LIVRETS D'EPARGNE – PAIEMENTS DE TOUS COUPONS – A BOUGE : SALLE DE  
COFFRE – BANCONTACT



(d'après Valentin Clotz)

Jacqueline Blondiaux